

LAPORTE
RÉNOVATION
ÉCONOMIES
ET SERVICES

plus

• FENÊTRES • PORTES D'ACIER
• REVÊTEMENTS • TOITURES
ESTIMATION
GRATUITE 845-0072
30 ans d'expérience

LE SOLEIL

LOU-TEC

QUÉBEC 871-6363
LÉVIS 835-3342
ST-FOY 853-3333
ST-GEORGES 228-1718

On est équipé!

MERCREDI 13 MARS 1991

QUÉBEC, 95^e ANNÉE, NO 74
66 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24
T.V.Q. 0.30 4.04

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢ Plus T.P.S.
T.V.Q. 50¢ Plus T.P.S.
T.V.Q.

LE SPORT



Lindros plus près de Québec... grâce aux Leafs

En battant les Nordiques, hier soir, les Maple Leafs de Toronto ont «rapproché» Lindros de Québec et fait oublier la belle performance de Sakic et Lafleur. **S-2 et S-3**

LA CONSOMMATION



Le magasinage dans sept supermarchés de bannière différente, pour l'achat de 33 produits alimentaires et non alimentaires, le 7 mars, a donné une facture variant de 116,25 \$ à 132,15 \$. **C-1**

QUÉBEC

André Mercier condamné à la prison à perpétuité

André Mercier a été trouvé coupable du meurtre au premier degré de Monique Stocker et n'a pas sourcillé quand le juge l'a condamné à la prison à perpétuité. **A-3**

LE CANADA

Le monde des affaires tente de sauver le pays

Pendant que Keith Spicer se repose en Jamaïque, le Groupe de travail sur l'unité canadienne réunit les penseurs du milieu des affaires à huis clos... au lac Meech ! **A-5**

LE MONDE

Bush à Ottawa pour signer un accord sur les pluies acides

Pour son premier voyage depuis la fin de la guerre du Golfe, George Bush est à Ottawa où il signera avec le premier ministre Mulroney un accord sur les pluies acides. **A-3**

L'INDEX

GÉNÉRAL

Annonces classées	C-7 à C-12
Arts	C-5 et C-6
Décès	C-13
Économie	Cahier B
Éditorial	A-14
Horoscope	C-11
Information générale	A-5 à A-13
Louis-Guy Lemieux	B-15
Le Monde	B-8 à B-12
Les idées du jour	A-15
Où aller à Québec	C-6
Politique	A-4
Québec et l'Est	B-13 à B-16

TABLOÏD

Bandes dessinées	S-18
Ce soir à la télé	S-19
Feuilleton	S-19
Mots croisés	S-17
Sport	S-1 à S-17

LA MÉTÉO

Nuageux avec éclaircies aujourd'hui. Maximum: 0 à -2; minimum: -8 à -10. Vents modérés. Demain: plutôt nuageux avec des éclaircies. **S-20**

Pour fixer les salaires de ses 400 000 fonctionnaires Québec n'écarte pas un décret

Le gouvernement Bourassa reporte d'au moins une semaine toute décision quant à la politique salariale qu'il appliquera aux 400 000 employés du secteur public en 1992. Pour l'instant, rien n'est exclu, y compris la possibilité d'imposer par décret le gel des salaires.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

En début de soirée hier, à sa sortie d'une réunion du comité ministériel des négociations, le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, a indiqué

qu'aucune recommandation ne sera soumise au conseil des ministres, cet après-midi. « On s'en reparlera dans quelques jours. » Plus tôt hier, sans être catégorique, M. Johnson avait évoqué la possibilité d'une décision « dans les prochaines heures ».

À la sortie de la réunion d'hier soir, son collègue Marc-Yvan Côté confirmait que les membres du comité ministériel auront une nouvelle rencontre la semaine prochaine. Au cabinet de M. Johnson, on indique que ce dossier fera sans doute l'objet d'une discussion informelle aujourd'hui au conseil des ministres et qu'une décision finale devrait être prise avant la fin du mois, soit avant de publier les prévisions de dépenses du gouvernement pour 1991-92.

Il y a deux semaines, après la publication du budget fédéral, la Presse canadienne rapportait que Québec envisageait de geler les salaires de ses employés en 1992. Le quotidien La Presse précisait hier que le ministre Johnson ferait une recommandation en ce sens au gouvernement. « Personne ne sait ce que je pense », a commenté hier le président du Conseil du Trésor.

« Il y a des décisions à prendre, il n'y a pas de décision prise », dit M. Johnson qui insiste

sur le fait que rien n'est exclu « sauf une chose, que je m'engage à ne pas faire, c'est de couper les salaires de nos fonctionnaires. »

Avant eux-mêmes réduits de 20 % les salaires des employés de l'État, en 1983, quand ils étaient au pouvoir, les péquistes n'ont pas abordé ce sujet, hier.

Suite A-2, Décret...

Autres textes en page A-3

Constitution

Murray: Québec et Ottawa peuvent négocier à deux

OTTAWA — Québec et Ottawa peuvent amorcer des négociations constitutionnelles à deux, en l'absence des autres gouvernements provinciaux.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

C'est ce qu'a affirmé hier le ministre d'État aux Relations fédérales-provinciales Lowell Murray, en réaction au congrès du Parti libéral du Québec en fin de semaine. Il a déclaré qu'il n'était pas nécessaire de siéger à 11 autour d'une même table pour lancer une initiative constitutionnelle. Il a expliqué que toute législation pouvait adopter unilatéralement une résolution constitutionnelle, laissant au Parlement et aux autres assemblées législatives la responsabilité de débattre de la question pour déterminer s'ils désirent l'adopter à leur tour.



Il a rappelé que les négociations à 11 étaient possibles seulement si les 11 gouvernements étaient d'accord pour procéder de cette façon.

Le premier ministre Brian Mulroney s'est fait moins clair à ce sujet lors de la période des questions. Au député du Bloc québécois Gilles Rocheleau, qui lui demandait s'il reconnaissait la nécessité de négocier bilatéralement avec le Québec, il a répondu que « tous les membres de la famille » devaient s'asseoir pour discuter.

Divorce

« Les divorces coûtent cher, ils sont nuisibles et laissent beaucoup d'amertume des deux côtés, a-t-il déclaré, citant le discours qu'il a prononcé à Toronto le 12 février dernier. Il n'est pas facile non plus de se réconcilier. Cela oblige non seulement les conjoints, mais aussi tous les membres de la famille à s'asseoir pour discuter de leurs problèmes jusqu'à ce qu'ils parviennent à les régler. »

Il a dit croire que les Canadiens opteront pour la réconciliation lorsqu'ils auront réfléchi aux coûts et aux conséquences d'un divorce.

La réponse de M. Mulroney n'a pas satisfait le député de Hull-Aylmer. Il a affirmé que ce manque de transparence l'inquiétait.

« C'était une question simple, il aurait dû me dire 'oui' immédiatement, a-t-il déclaré. Il a préféré se sauver. »

Il a fait remarquer que cette question de négociations à deux

Suite A-2, Murray...

Des permis d'alcool suspendus de façon illégale

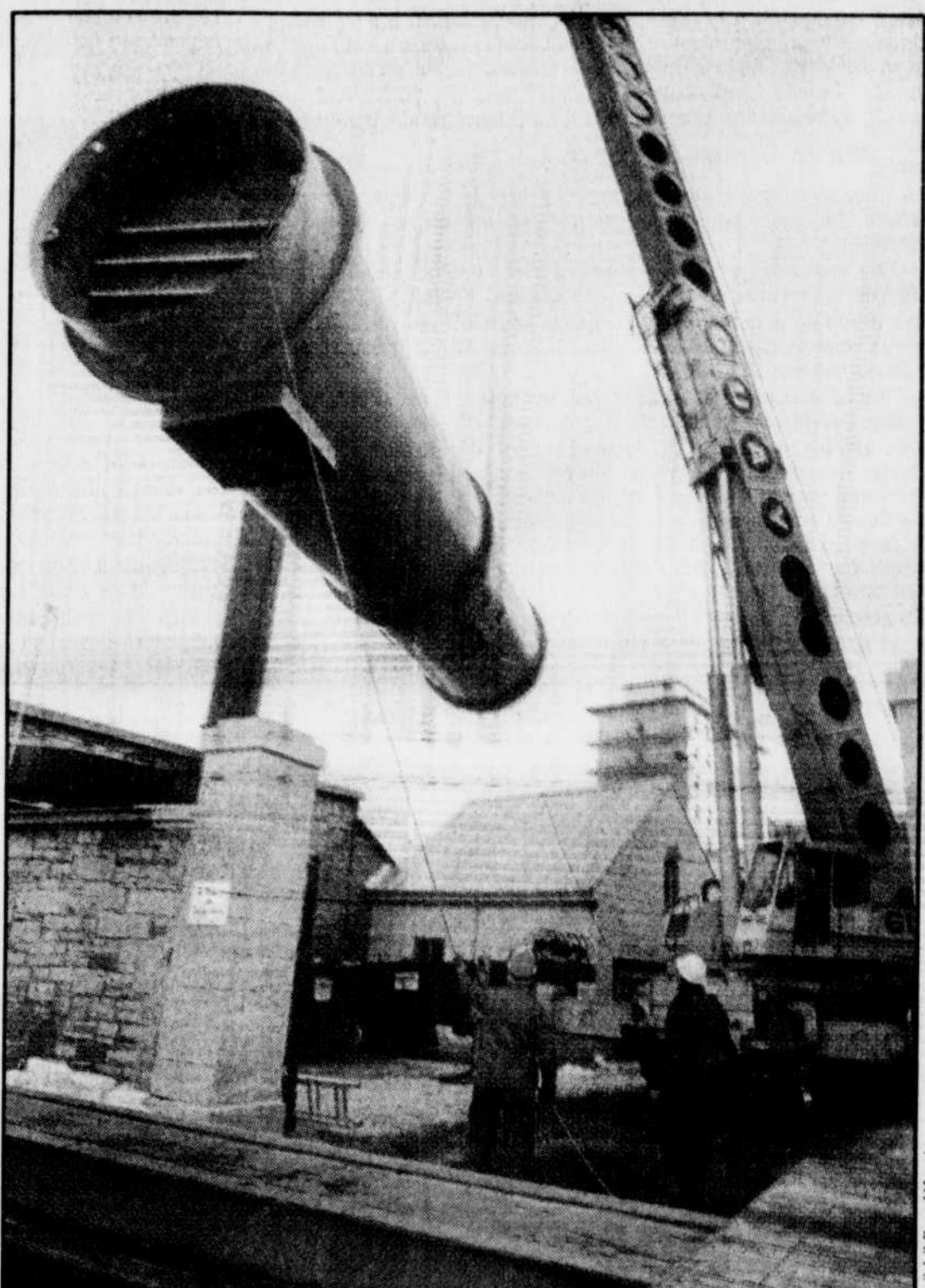
MONTREAL (PC) — La Régie des permis d'alcool ne peut plus invoquer le critère de la tranquillité publique pour suspendre ou révoquer les permis de bar ou de restaurant.

C'est ce qui ressort d'un jugement rendu hier par la cour d'appel dans la cause d'un bar de l'Est de Montréal.

La Régie avait suspendu le permis de cet établissement pour une période de 15 jours, en mars dernier, sous prétexte que des incidents survenus à cet endroit (bagarres, trafic de stupéfiants, ventes d'alcool en dehors des heures légales) constituaient une nuisance à la tranquillité publique.

Suite A-2, Permis...

Une cheminée neuve pour l'Hôtel-Dieu



Installer une nouvelle cheminée à l'Hôtel-Dieu exigera deux jours de travail... après un an de réflexion. C'est que remplacer la cheminée a demandé la concertation de la ville de Québec, du ministère des Affaires culturelles, du ministère de la Santé et des Services sociaux et du Conseil régional de la santé et des services sociaux. Cette nouvelle cheminée de 12 pieds de diamètre et de 120 pieds de hauteur est construite en acier inoxydable à l'intérieur et émaillée à l'extérieur. Elle coûte 192 141 \$. L'ancienne cheminée, elle, datait de 1950.

Projet hydroélectrique au Labrador

La négociation pour deux centrales avance entre Québec et Terre-Neuve

SEPT-ÎLES — Comme il y a vingt ans pour Churchill Falls, Hydro-Québec et son homologue terre-neuvienne négocient ferme en vue du développement du potentiel hydroélectrique de Gull Island et Muskrat Falls, au Labrador.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

C'est ce qu'a indiqué le président d'Hydro-Québec, Richard Drouin, à l'occasion d'un dîner

de la Chambre de commerce de Sept-Îles, hier.

Les propos du grand patron hydroquébécois recouperont pour l'essentiel un document de la Newfoundland and Labrador Hydro obtenu par LE SOLEIL.

En devenir depuis des années, ce grand projet est connu comme celui du Bas-Churchill. De fait, il s'agit d'aménager à l'est de Churchill Falls deux nouveaux complexes hydroélectriques qui développeront ensemble 3000 mégawatts.

Les coûts des aménagements ne sont pas connus exactement : sept ou huit milliards de dollars, selon le grand patron

d'Hydro-Québec : 12 milliards \$ selon des données fédérales de 1987.

Dans le document terre-neuvien, un échéancier daté de novembre 1990 situe la mise en service de Gull Island aussi tôt que le 31 octobre 1999 et celle

Suite A-2, Labrador...

Autres textes en page B-1



CAMPS SÉJOUR PLEIN AIR ET D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ANGLAISE
(pour les francophones non bilingues)
GARÇONS ET FILLES / 7 à 11 ans et 12 à 15 ans

- Ratio par groupe: 1 moniteur pour 8 campeurs
- Ratio par activité dirigée: 1 moniteur pour 6 campeurs
- Séjour 5 jours

NOUVEAU - SÉJOUR 12 JOURS

Inscriptions pour le camp polyvalent au YMCA dès maintenant (5-11 ans) (12-15 ans)

CAMPS D'ÉTÉ YMCA

835, boul. Saint-Cyrille Ouest
(418) 527-2518

LES CAMPS D'ÉTÉ DU YMCA DE QUÉBEC RÉPONDENT AUX CRITÈRES DE QUALITÉ RÉPANDUS À TRAVERS LES YMCA DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

LES CAMPS SÉJOUR DU YMCA BASE DE PLEIN AIR 4 SAISONS
LAC-SERGEANT, CTE PORTNEUF
transport aller-retour par autobus inclus



À Place Laurier
SALON DES CAMPS D'ÉTÉ
«un grand jeu d'enfant»

CAMPS DE JOUR D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ANGLAISE
(pour les francophones non bilingues)
GARÇONS ET FILLES / 7 à 11 ans et 12 à 15 ans

- Bloc de 2 semaines
- Ratio par groupe: 1 moniteur pour 8 jeunes
- Québec, Haute-Ville, Sainte-Foy, Charlesbourg, Beauport, Neufchâtel, Charny
- NOUVEAU - VAL-BÉLAIR, LÉVIS, SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

du 12 au 16 mars 1991, Place Laurier, 3^e niveau
Informations et animation, concours, inscriptions sur place

DÉFI-ACTIMAX

Suites de la première page

Décret...

à la reprise des travaux parlementaires.

La masse salariale globale du secteur public s'élève à 18 milliards \$; chaque point de pourcentage consenti en augmentation de traitement coûte donc 180 millions \$, note M. Johnson. Ainsi, une hausse de 5 % équivaut à la rémunération de 15 000 travailleurs du secteur public. Mais il n'est pas question de couper des postes, assure-t-il. « Personne ne prétend qu'il y a trop d'employés dans les hôpitaux ou dans les services publics. »

Mais compte tenu de l'état de l'économie et du contexte budgétaire, il faut évaluer « quelle sorte de contribution les clientèles peuvent faire, ce que la productivité peut apporter et ce que la rémunération peut également contribuer éventuellement. Mais c'est vraiment la dernière chose à faire. »

Toutes les options jouent sur le niveau des augmentations et la durée de leur période d'application, explique M. Johnson. Ce qui est certain, dit-il, c'est que les travailleurs du secteur public vont obtenir moins que la hausse du coût de la vie. Dans son entourage, on laisse entendre qu'un gel temporaire est effectivement le scénario qui intéresse le plus le ministre.

Le modèle retenu par Ottawa, soit de plafonner les augmentations à 3 % par année pendant trois ans, « paraît assez mécanique mais ça peut avoir son intérêt », dit M. Johnson. Le gouvernement pourrait aussi accorder l'indexation moins un, deux ou trois points de pourcentage, comme cela se fait déjà pour les régimes de retraite, note-t-il.

Murray...

avait été au cœur des débats samedi, et qu'elle avait provoqué le départ précipité du ministre Claude Ryan. M. Mulroney ne pouvait donc pas jouer l'ignorant.

Le premier ministre fédéral a soigneusement évité les médias au cours des deux derniers jours, refusant de commenter les résultats du congrès libéral.

Hier, en réponse à la question de M. Rocheleau, il a simplement indiqué que le premier ministre québécois Robert Bourassa avait donné comme premier choix le maintien d'un « Québec de plus en plus fort au sein d'un Canada « fort et uni ».

« Ca a dû vous décourager un peu », a-t-il lancé au député du Bloc québécois.

Murray

M. Murray a également bien accueilli hier le fait que, dans son discours, M. Bourassa se soit clairement engagé en faveur du fédéralisme.

« C'est encourageant, a-t-il déclaré. Il s'est ainsi donné une bonne marge de manoeuvre en vue des négociations à venir. »

Il a minimisé la tendance souverainiste constatée chez les militants libéraux samedi, rappelant que c'était M. Bourassa qui parlait au nom du gouvernement du Québec.

« C'est lui et ses collègues ministériels qui auront la responsabilité de négocier l'avenir du Québec au sein du Canada », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, la leader du Nouveau parti démocratique Audrey McLaughlin a profité hier d'une journée consacrée aux affaires de l'opposition pour déposer une résolution visant à faire participer les Canadiens à une prochaine ronde constitutionnelle. Elle permettrait aux partis d'opposition et aux groupes d'intérêts de se joindre au gouvernement pour discuter des résolutions constitutionnelles dans le cadre de débats ouverts.

La résolution a recueilli l'appui des deux partis de l'opposition, mais pas du gouvernement. Elle a été rejetée.

Labrador...

de Muskrat Falls trois ans plus tard, les gros travaux de construction devant s'enclencher en 1994.

Le même document confirme que l'énergie produite par Muskrat et Gull Island sera achetée par Hydro-Québec.

« Des négociations se déroulent actuellement avec Hydro-Québec en vue de lui vendre toute la puissance et l'énergie du Bas-Churchill (Gull Island et Muskrat Falls) qui est un surplus aux besoins de Terre-Neuve », indique le document.

Ces négociations, M. Drouin en a glissé quelques mots feutrés. « Il y a des rencontres régulières. Au moins une par mois. Les échanges avancent. Mais tout n'est pas réglé », a dit le président de la société d'État en faisant écho à des propos récents du premier ministre terre-neuvien Clyde Wells qui ont eu peu de diffusion.

M. Drouin a aussi confirmé que les négociations entre les deux sociétés d'État hydroélectriques ont été lancées aussi tôt qu'en novembre 1989 à Québec, à l'occasion d'une conférence de premiers ministres.

Le président Drouin a été plutôt évasif sur le contenu des pourparlers avec les Terre-neuviens. Il a sans plus énuméré les aspects financement, construction, tarifs, bassins hydrographiques, etc., comme parties des discussions.

« La négociation se déroule dans un contexte strictement d'affaires. Il s'agit d'en arriver à une entente qui permettra aux deux parties d'en arriver à un bénéfice », a ajouté M. Drouin.

Pour l'heure, selon les dispositions d'un contrat à long terme, Hydro-Québec achète déjà presque tous les 5428 mégawatts produits par Churchill Falls.

Ces dernières années, s'estimant spolié, le gouvernement terre-neuvien a tenté jusqu'à la Cour suprême de faire casser ce contrat. Sans succès.

De source non confirmée, Terre-Neuve serait revenu à la charge à propos de ce fameux contrat à l'occasion des pourparlers du lac Meech.

Les dispositions de ce contrat ne sont pas remises en question dans la négociation actuelle, a affirmé M. Drouin.

Permis...

Dans un jugement unanime rendu hier, la cour d'appel du Québec a statué que la Régie des permis d'alcool agit de façon arbitraire quand elle utilise cette notion, parce qu'elle n'a jamais défini par règlement ce qu'elle entend par tranquillité publique.

En l'absence d'un tel règlement, la Régie agit dans l'illégalité et est « ultra vires » de ses pouvoirs, a conclu le tribunal.

La Régie des permis d'alcool a utilisé fréquemment ce critère depuis une dizaine d'années pour suspendre ou révoquer les permis de certaines d'établissements.

Me Simon Venne, qui a contesté devant la cour d'appel la juridiction de la Régie, a déclaré qu'il s'agissait d'une décision importante mettant fin à des années de confusion et d'incertitude juridiques.

Il a rappelé que les détenteurs de permis sont en droit de connaître à l'avance les critères auxquels ils doivent se plier pour respecter la loi et conserver leur permis.

Ce jugement risque de paralyser durant un certain temps le travail de surveillance de la Régie.

Il a été impossible hier de savoir si le Procureur général du Québec en appellera devant la Cour suprême.

En Colombie-Britannique

Neuf skieurs périssent dans une avalanche

GOLDEN, Colombie-Britannique (PC) — Neuf skieurs ont péri dans une avalanche survenue hier après-midi près de Bugaboo dans les monts Purcell, en Colombie-Britannique.

L'identité des victimes n'a pas été dévoilée, les familles n'ayant pas encore été prévenues, a indiqué M. Martin von Neudegg, avocat de l'agence de voyages Canadian Mountain Holidays, qui avait organisé l'excursion de ski.

L'avalanche est survenue dans un endroit appelé Bay Street, près

de Bugaboo Lodge, à environ 200 kilomètres à l'ouest de Banff, en Alberta.

La région de Bugaboo, qui est très prisée par les amateurs de héli-ski, a cependant été le site de nombreuses tragédies depuis 15 ans, plusieurs skieurs ayant été victimes d'avalanche.

En Bref

■ Chauffeurs de taxi « humains »

QUÉBEC — Heureusement, il faisait plutôt doux, en fin de soirée hier, car une dame en chaise roulante a attendu longtemps les taxis qu'elle avait demandés, un peu après 22 h, parce qu'ils lui passaient au nez, sans doute en constatant son état. Au moins deux chauffeurs ont agi de façon aussi inhumaine, à quelques minutes d'intervalle, et c'est une patrouille de la protection publique qui s'est rendu sur les lieux pour aider la femme désespérée et dépitée d'un tel comportement. La scène se passait en face de la bibliothèque Gabrielle-Roy, à l'endroit où s'entassaient les voitures-taxis à longueur de journée.

■ Moins de travail pour les démolisseurs

QUÉBEC — Par mesure de sécurité, les pompiers de Québec ont fait tomber une grande partie d'un mur qui avait commencé à s'effondrer, hier soir, à une maison de trois étages de la côte d'Abraham près de l'intersection Saint-Augustin. La section du mur de brique était ondulée et risquait de décrocher... comme bien des murs dans ce coin où passent beaucoup de piétons. D'autres pompiers ont fait colmater la conduite d'une bonbonne d'où s'échappait du gaz propane, près d'une église à l'angle Crépeau et Joinville dans le secteur Les Saules, en début de soirée.

■ Une auto contre camion : 2 blessés

QUÉBEC — Les deux occupants d'une automobile ont subi des blessures graves dans un accrochage avec un camion de l'entretien de Transports Québec immobilisé en bordure de la chaussée, à la sortie du boulevard de la Capitale donnant accès au boulevard Laurentien-nord. Il a fallu près d'une heure aux secouristes pour retirer le conducteur de sa dangereuse position. Les témoins s'expliquaient mal la collision, le lourd véhicule étant stationné hors de la chaussée.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 12 mars

1-9-5
1-9-8-5

LE 31 POUR HOMME

TOUS LES BLEUS RÉUNIS AU 31!

LES CHEMISES
EN COTON
CHAMBRAI

les bleus de mer, les bleus de chine, les

bleus denim, les bleus du ciel et les

fleurs bleues, le 31 les a réunis dans la

plus belle collection de chemises en

coton chambray, délavé, conçues pour

vivre en toute liberté avec des jeans...

le bleu sur tous les tons, le bleu pour

l'évasion, le bleu et le coton, une histoire

à suivre au 31!

chambray fleurs minimalistes 50,00,

chambray uni 45,00, chambray jardin

60,00

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9H30 À 17H30
JEUDI ET VENDREDI DE 9H30 À 21H00
SAMEDI DE 9H30 À 17H00



la maison



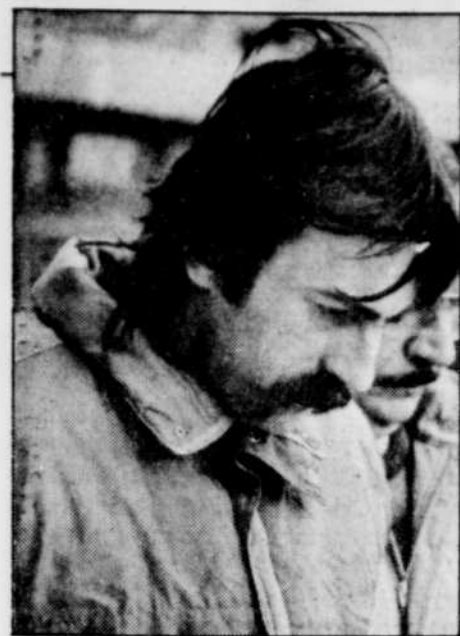
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA TROIS



André MERCIER

André Mercier condamné à la prison à vie

« Coupable de meurtre au premier degré. » Le verdict est tombé comme un couperet au procès d'André Mercier accusé d'avoir tué Monique Stocker dans la nuit du 16 au 17 novembre 1989. Mercier n'a pas sourcillé lorsque le juge Claude Jourdain de la cour supérieure l'a condamné à la prison à perpétuité, avec impossibilité d'une libération conditionnelle avant 25 ans. La défense songe à aller en appel.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Le jury de cinq femmes et sept hommes a délibéré toute la journée, hier, pour arriver à un verdict unanime. A 11h30, il a demandé à entendre de nouveau sur cassette le témoignage d'André Mercier. A 17h30, il a tenu à se faire expliquer une nouvelle fois par le juge la notion de meurtre au premier degré. Dès cet instant, il était évident que les jurés avaient décidé d'exclure la thèse des avocats de l'accusé, Me Marc Delisle et Me Suzy-Guyline Gagnon, qui plaident une intoxication avancée pour réclamer un verdict adouci d'homicide involontaire coupable.

Trois quarts d'heure plus tard, le jury avait tranché entre les premier et deuxième degrés. C'est ce que réclamait le procureur de la Couronne, Me Jean Lortie. La différence, on le sait, vient de la préméditation et du propos délibéré qui accompagnent la commission d'un meurtre au premier degré. Le juge Claude Jourdain n'a pas eu d'autre choix que de condamner André Mercier à la prison à vie, sans aucune possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans. Sanglé dans une veste beige portée sur une chemise blanche et une cravate noire, arborant une bague à l'index droit, l'accusé n'a pas bronché.

La mère de la victime, elle, n'est pas restée de marbre. Emue, elle a déclaré au SOLEIL qu'elle s'attendait à un tel verdict « pleinement mérité ». Elle a vécu la mort de sa fille Monique comme un cauchemar, après avoir appris l'horrible nouvelle par hasard, à la télévision. La police venait alors de retrouver la jeune femme dont le corps avait été caché dans un tuyau d'égoût. « C'est comme si on m'avait enlevé un membre », a-t-elle souligné.

Mme Jeannette Stocker n'a pu s'empêcher de pleurer lorsque le sergent détective Jacques Guillemette, de la police de Québec, s'est approché d'elle. « Je suis contente. Je ne vous oublierai jamais », a-t-elle dit en mettant son front quelques secondes sur l'épaule du policier. Elle a également remercié le sergent détective Jean-Guy Roberge, qui a fait équipe avec M. Guillemette dans l'enquête.

Précisons que, plusieurs mois avant le meurtre, soit dès le printemps 1989, André Mercier avait annoncé à un codétenu du Centre de détention de Québec, Alain Ferland, son intention de tuer Monique Stocker. Il ne s'était pas confié à n'importe qui puisque M. Ferland est nul autre que le gendre de la victime. Mercier purgeait alors une peine pour violence à l'endroit de son amie. C'était d'ailleurs sa troisième condamnation sous un tel chef d'accusation.

Mercier avait aussi fait part de son projet d'assassinat à plusieurs autres personnes qui ont témoigné en ce sens au procès. Il est finalement passé aux actes dans la nuit du 16 au 17 novembre 1989.

Les syndicats vont «brasser la cage»

Unissant hier leur voix, les dirigeants de la FTQ, de la CSN, de la CEQ et de la FIQ ont promis du « brassage de cage » si le gouvernement libéral impose pour 1992 un gel des salaires ou plafonne les hausses salariales des 400 000 employés de l'État. Ils excluent toutefois un mouvement de grève générale.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

« Nous laissons le soin à Daniel Johnson de faire des choses illégales », a commenté Louis Laberge. Le président de la FTQ trouve « dégueulasse, éhonté et le bout de la merde » que le président du Conseil du Trésor passe par les médias, au lieu d'aviser les élus syndicaux, pour dire qu'il songe à geler ou à plafonner les augmentations de salaire de ses employés.

« S'il y a des problèmes dans les finances publiques, qu'il amène les choses à la table de négociation. Peut-être y a-t-il d'autres choix budgétaires à faire que ceux qu'il a fait durant la période de relance économique », affirme pour sa part M. Gérald Larose, président de la CSN.

Les chefs syndicaux rappellent que les conventions collectives des employés de la fonction publique, du réseau de la santé et de l'éducation, ne viennent à échéance qu'à la fin de l'année et que la loi 37, sur le régime de négociation dans le secteur public, prévoit que les salaires sont négociables la première année. Le gouvernement devrait donc passer par une loi pour procéder à un gel. Selon M. Larose, s'il court après un trouble généralisé dans le secteur public, en ajoutant ce qu'il a fait à la dernière ronde de négociation, c'est la bonne façon.

Le fait que le ministre ait af-

... mais les chefs excluent la grève générale en cas de gel salarial

firmé qu'il ne réduirait pas les salaires, comme le gouvernement péquiste l'avait fait en 1983, ne console pas les dirigeants syndicaux. « T'as pas le cancer, il t'enlève juste un poumon et demi », ironise Louis Laberge.

Selon la présidente de la CEQ, Mme Lorraine Page, le gouvernement n'aurait aucune légitimité à agir de la sorte. « Ce

n'est pas parce qu'ils sont employés de l'État que les salariés de l'éducation, de la santé et de la fonction publique doivent devenir le bouc émissaire des problèmes financiers du gouvernement ». Elle rappelle qu'ils ont fait leur part en subissant des coupures de salaire de 20 % en 1983, que certains viennent à peine de retrouver le niveau de salaire perdu et qu'eux aussi, subissent la TPS, et les hausses

de taxes scolaires et municipales.

« Les employés qui touchent encore 18 000 \$ et 20 000 \$ par année peuvent difficilement assumer un gel de salaire », souligne de son côté le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, M. Jean-Louis Harguindeguy. Il prévient aussi le gouvernement libéral qu'il pourrait subir, aux

prochaines élections, le même sort que le Parti Québécois, après les coupures de 1983. « Il me semble que Daniel Johnson pourrait demander des conseils à son frère Pierre-Marc... », dit-il.

Le président du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec, dont la nouvelle convention collective n'est pas encore signée, constate que le gouvernement retient toujours la même solution pour régler ses problèmes financiers, au lieu de s'attaquer au développement économique et de l'emploi. La CSD déplore pour sa part que le gouvernement joue encore sur le mythe voulant que les travailleurs du secteur public soient des privilégiés.



Sylvie Boulanger (FIQ) et Louis Laberge (FTQ) ont dénoncé « le coup de force » mijoté par Daniel Johnson.

Des députés prônent un gel modulé

Plutôt qu'un gel uniforme des salaires, les députés libéraux de la région de Québec préconisent un « gel modulé » selon le niveau de revenu, assorti d'un bon ménage chez les « tablettes » et un meilleur contrôle des dépenses publiques.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Si j'étais président du Conseil du trésor, je regarderais avant tout nos hauts fonctionnaires en réserve de la république. S'il y a lieu, je modulerais un peu. Je gèlerais les hauts salaires, je donnerais une augmentation en deçà du taux d'inflation aux plus de 50 000 \$ et j'accorderais la pleine indexation aux petits salaires », a commenté Jean Leclerc (Taschereau).

« Un gel de salaire à 85 000 \$, ça fait moins mal. Mais à 23 000 \$, ça rentre dans le corps », a renchéri son collègue de Louis-Hébert, Réjean Doyon, qui propose une autre solution : un congé forcé et non payé une journée par mois. « On s'apercevrait peut-être qu'il n'y aurait pas grand changement dans la productivité de la machine. Conclusion : il y a trop de monde ».

« Il va falloir examiner s'il n'y a pas lieu de couper encore dans le gras, que ce soit dans le public ou dans le parapublic. Moi, je siège sur une commission où on demande depuis longtemps qu'il y ait une loi-cadre sur les organismes publics, où il se transige environ 10 milliards \$. Il y a un meilleur contrôle à exercer de ce côté-là », estime Jean-Guy Lemieux (Vanier).

Quant à Rémy Poulin (Chauveau), il a déjà proposé au président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, la création d'un comité chargé de revoir l'ensemble du fonctionnement de la Fonction publique. Il attend toujours une réponse.

« Si j'étais membre de ce comité, j'inviterais des fonctionnaires à venir à mon bureau et à m'appeler pour me donner des recommandations et dénoncer le gaspillage qu'ils voient autour d'eux. » Selon lui, le transfert de nouvelles responsabilités aux municipalités devrait également s'accompagner de mises à pied chez les hauts fonctionnaires.

Les députés s'accordent sur deux points : pas question de coupures comme en 1983 et les députés devront faire les mêmes sacrifices que les fonctionnaires.

Signature d'un accord sur les pluies acides

La tournée du président Bush débute au Canada

WASHINGTON (PC, Reuter) — Pour la première fois depuis la fin des hostilités dans le golfe Persique, le président des États-Unis se rend à l'étranger et, comme à son premier voyage officiel après son inauguration, George Bush choisit Ottawa, où il signera cet après-midi avec le premier ministre Brian Mulroney un accord sur les pluies acides.

Mulroney comme premier ministre du Canada en septembre 1984.

M. Bush envisage d'effectuer plus tard cette année une tournée aux Proches et Moyens-Orient et de se rendre notamment au Koweït, en Israël, en Égypte et en Arabie Saoudite, a annoncé hier la Maison-Blanche. Le porte-parole Marlin Fitzwater a précisé que ni la date ni l'itinéraire exact du voyage n'avaient été arrêtés.

Avant de s'envoler demain matin pour la Martinique afin d'échanger avec le président français François Mitterrand — et ultérieurement avec le premier Britannique John Major aux Bermudes — le président américain devrait rendre hommage au rôle joué par le Canada dans la guerre du Golfe et discuter, dans la froideur outaouaise, de la proposition du premier ministre Brian Mulroney de contrôler les ventes d'armes dans le monde dans la foulée du conflit au Moyen-Orient. Suggestion bien reçue à Washington.

D'autres sujets d'intérêt où l'harmonie canado-américaine n'est pas aussi évidente pourraient cependant alourdir de façon passagère l'atmosphère de grande sérénité qui imprègne les rapports Ottawa-Washington depuis l'arrivée de M. Brian

Mais la priorité du sommet canado-américain reste les résultats de l'opération militaire Tempête du désert, qui a permis de déloger les troupes irakiennes du président Saddam Hussein du Koweït, mais surtout des nouvelles perspectives de paix ébauchées au Moyen-Orient.

Bertrand Thériault à la présidence du BAPE

Partiellement paralysé depuis un mois, faute de président, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) héritera aujourd'hui d'un nouveau patron : M. Bertrand Thériault.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL de source sûre, le conseil des ministres procédera aujourd'hui à la nomination de M. Thériault, un fonctionnaire de carrière qui est actuellement président du Conseil de la conservation et de l'environnement.

Depuis le départ de M. Michel Dorais, le 13 février, le BAPE ne pouvait entreprendre l'étude de nouveaux dossiers puisque, selon la loi, ces actions ne peuvent être entreprises que sous l'autorité du président.

Le choix de M. Thériault aurait finalement rallié aussi bien le bureau du premier ministre Bourassa que celui du ministre Pierre Paradis. M. Dorais, lui, n'a jamais été que président intérimaire du BAPE, MM. Bourassa et Paradis n'ayant pas réussi à convenir d'une nomination permanente quand M. André Beauchamp a quitté, en janvier 1990.

Âgé de 49 ans, M. Thériault est biologiste. Il a été nommé sous-ministre adjoint à l'Environnement en 1986 et c'est en janvier 1989 qu'on lui a confié la présidence du conseil chargé d'offrir des avis au ministre de l'environnement. Auparavant, il a notamment été directeur général du service canadien de la faune mais c'est au ministère québécois du Loisir de la Chasse et de la Pêche qu'il a oeuvré le plus longtemps, y occupant diverses fonctions entre 1970 et 1981.

DIS-MOI CE QUE TU CHERCHES... JE TE DIRAI PLACE LAURIER

Un produit imbattable

et des prix imbattables...

- La Civic est la plus vendue au Québec.
- La Accord est la plus vendue en Amérique.
- Toutes les deux ont une des meilleures valeurs de revente.
- Ce n'est pas pour rien que tout l'monde se compare à HONDA.

Une Civic à partir de

\$8 591*

*transport, préparation, taxe et T.P.S. en sus.

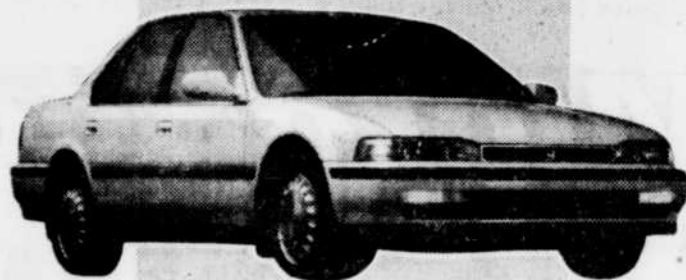


Garantie 5 ans ou 100 000 km

Une Accord, 4 portes, à partir de

\$15 991*

*transport, préparation, taxe et T.P.S. en sus.



Garantie 5 ans ou 100 000 km

Avec HONDA, on s'trompe pas!



LES CONCESSIONNAIRES
HONDA
SELECT

HONDA DÉGIRO
496, avenue
Saint-David
Montmagny
G6V 3S6
248-2133

LA POLITIQUE

Rapport Allaire

Bourassa insinue: la majorité des pouvoirs réclamés, non négociables

Le premier ministre Robert Bourassa a laissé entendre, hier, à l'Assemblée nationale que la grande majorité des 22 pouvoirs réclamés du gouvernement fédéral dans le rapport Allaire ne sont pas négociables.

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

« La position du gouvernement est toujours la même, a-t-il dit. Nous avons l'intention de respecter le programme du parti, comme nous l'avons fait dans l'accord du lac Meech, en examinant les implications, comme tout gouvernement doit le faire », a-t-il expliqué en réponse à des questions du député péquiste de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard.

Ce dernier demandait si la rapport Allaire représentait la position du gouvernement ou si elle allait être altérée en cours de route.

M. Bourassa a ajouté, sans pour autant clarifier toute l'ambiguïté entourant la position constitutionnelle de son parti et la stratégie qu'elle sous-tend, que tout doit tenir compte de l'intérêt économique du Québec.

Le premier ministre a précisé que le but de son gouvernement était « de développer le Québec sans démanteler le Canada ».

« Je pense que c'est ça qui est la position du Parti libéral du Québec », a-t-il ajouté.

M. Brassard a demandé au chef du gouvernement comment il pouvait prétendre établir un rapport de force qui soit favorable au Québec face au Canada anglais alors que, par sa profession de foi fédéraliste de dimanche, il annonce que le Québec est tout à fait parlable, que le rapport Allaire n'est qu'une base de discussions.

Le député a ajouté qu'il est difficile de croire le premier ministre lorsqu'il dit que le rapport Allaire représente aussi la position constitutionnelle de son gouvernement « parce que le ministre de la Sécurité publique (Claude Ryan) s'est vanté d'être retourné au bercail parce qu'on lui a garanti une large marge de manoeuvre au sein du Conseil des ministres ».

M. Bourassa s'est contenté de rappeler qu'en 1984, alors que Pierre Marc Johnson était chef du Parti québécois et premier ministre, certains députés qui le critiquent aujourd'hui étaient prêts à laisser tomber la majorité de leurs 20 demandes constitutionnelles à certaines conditions.

« Notre position va être différente de celle du gouvernement du PQ, en 1984, qui avait dit que quelques-unes seulement de ses 20 demandes étaient essentielles, dont la culture et la langue, et que les autres pourraient être négocia-

bles. Nous, on n'agira pas de cette façon-là. »

Le premier ministre a précisé que le rapport Allaire ne tente pas de démanteler le Canada. « Il vise une fédération plus fonctionnelle », a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Bourassa a indiqué qu'il n'est toujours pas question, pour le Québec, de reprendre les négociations avec les 10 autres premiers ministres du Canada et des provinces comme il l'a dit au lendemain de la mort du lac Meech lorsqu'il a parlé de pourparlers bilatéraux.

« Le 23 juin, j'ai été très clair sur la négociation, a-t-il ajouté ; nous avons décidé, après l'échec de l'accord du lac Meech, que le droit constitutionnel existant ne répondait pas aux priorités du Québec... Nous avons adopté une nouvelle approche qui a été appuyée par les militants du Parti libéral au cours de la fin de semaine. »

À l'issue du congrès du PLQ

La ferveur fédéraliste de leur chef gêne bien des députés libéraux

Bien des députés libéraux ont trouvé que le premier ministre Bourassa en a un peu trop mis dans sa profession de foi fédéraliste, à l'issue du congrès du PLQ, dimanche après-midi.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Quand M. Bourassa a réitéré, hier, à l'Assemblée nationale, que son « premier choix » est de « développer le Québec sans démanteler le Canada », plusieurs d'entre eux sont demeurés les bras croisés.

En ce jour de rentrée parlementaire, les applaudissements étaient si peu nourris sur les banquettes libérales, que M. Guy Chevrette s'est aussitôt levé pour identifier les silencieux.

« Je m'étonne de la curiosité du leader parlementaire de l'Opposition, parce que je voudrais lui rappeler qu'il était l'un des ténors des affirmationnistes, avec le député de Lac-Saint-Jean (Jacques Brassard), a répliqué M. Bourassa. Je ne sais pas si on se souvient du clan des affirmationnistes, la députée de Johnson (Carmen Juneau), le député de Jonquière (Francis Dufour), le député de Lavolette (Jean-Pierre Jolivet)... »

En rappelant de la sorte les di-



Le premier ministre Bourassa a précisé, hier, que le but de son gouvernement était « de développer le Québec sans démanteler le Canada ».

visions du PQ au milieu des années 1980, M. Bourassa a implicitement reconnu qu'au sein de son propre parti, tous ne sont pas animés du même degré de ferveur fédéraliste.

Plusieurs se demandent pourquoi il a été aussi loin pour rassurer M. Claude Ryan. « Moi, mon congrès a pris fin samedi soir », a lancé le député de Laval-des-Rapides, Guy Bélanger, identifié à l'aile nationaliste.

En privé, plusieurs députés étaient beaucoup plus crus dans leurs commentaires. Convaincus que M. Ryan ne serait pas parti, ils ne comprennent pas pourquoi leur chef s'est mis à genoux de la sorte. Ils n'avaient cependant pas l'intention de rouvrir le débat à la réunion du caucus d'hier soir.

M. Jacques Brassard a accusé le premier ministre d'avoir « détourné » le congrès de son parti. « Les 3000 délégués peuvent toujours s'exciter, ce sont les trente du conseil des ministres qui déci-

dent. Le conseil de Trente, serais-je tenté de dire, suite au retour du souverain pontife après un bref exil », a-t-il lancé. Même M. Ryan l'a trouvé bonne.

Négociations bilatérales

M. Brassard a également dénoncé l'approche bilatérale préconisée par le premier ministre dans les négociations à venir. En adoptant une telle approche, que les autres provinces ont déjà rejetée, « il conduit le Québec directement à une nouvelle humiliation et à un autre échec », a-t-il soutenu.

En début de soirée, le ministre Gil Rémillard a cependant vu dans les dernières déclarations du sénateur Lowell Murray la confirmation que l'approche du gouvernement est la bonne. « C'est intéressant. C'est très vrai qu'on peut discuter d'une façon bilatérale et arriver à des solutions constitutionnelles. Une négociation à deux, c'est possible. »

En arrivant à la réunion du caucus de ses députés, M. Bourassa s'est montré plus prudent. « Je ne peux pas commenter sur des bribes d'information. Sauf qu'il semble, à première vue, y avoir d'autres formules que celle du droit constitutionnel actuel. »

LE CHIC DES GRANDES OCCASIONS

- MARIAGES
- GRADUATIONS
- GALAS

LES VÊTEMENTS

St. Lawrence

GALERIES DE LA CAPITALE

Grand choix de

COMPLETS SPENCER

Plusieurs variantes: croisé devant à pointes ou simple boutonnage, revers à pointes ou châle, pantalon 5 plis renversés ou 2 grands plis creux, etc. Choix de tissus. Également, chemises et accessoires assortis disponibles.

À PARTIR DE

149⁹⁵



Les modèles peuvent différer.



Des pêcheurs de T.-N. saccagent un bureau fédéral

PORT-AUX-BASQUES, T.-N. (PC) — Insatisfaits de l'administration de leur industrie par Ottawa, des pêcheurs et des travailleurs des usines de traitement du poisson ont saccagé hier un bureau de Pêches et Océans Canada et ont averti qu'il pourrait y avoir d'autres troubles.

« Ils ont tout démolé — les ordinateurs, les classeurs, les armoires, les pupitres, les fenêtres, tout », a rapporté le caporal de la GRC Carmen Pfeiffer.

Personne n'a été blessé au cours de cette manifestation tapageuse, au cours de laquelle des travailleurs en colère ont occupé les bureaux fédéraux. Mme Pfeiffer a évalué à 250 le nombre de personnes ayant pris part à ce désordre.

Les pêcheurs des eaux intérieures acceptent mal la décision

d'Ottawa de clore la saison hivernale de pêche le long de la côte sud-ouest de Terre-Neuve. D'autant plus qu'un bon nombre n'ont pas travaillé suffisamment de semaines pour avoir droit à l'assurance-chômage.

Cette pêche, qui habituellement dure jusqu'en avril, a été interdite hâtivement à cause de la présence d'une couche épaisse de glace dans une des zones de pêche. En plus, la majorité des pêcheurs ont cueilli leurs quotas de poisson rouge dans une autre zone au large de la pointe sud-ouest de Terre-Neuve.

Les travailleurs locaux affirment qu'il y a beaucoup de rougets — poisson à la chair blanche et à la peau rouge mis en marché sous le nom de perche océanique — dans le secteur et qu'on devrait permettre aux pêcheurs de prendre encore ce poisson tout en continuant la capture de la morue.

Quotas dépassés

Le député Ross Reid de Terre-Neuve — secrétaire parlementaire du ministre des Pêches — a déclaré qu'à la suite d'une réunion des hauts fonctionnaires du ministère, à Ottawa, il n'y avait aucune extension possible du quota du rouget.

« Non seulement ont-ils capturé 650 tonnes des poissons, mais ils en ont capturé 600 tonnes de

Émeute des pêcheurs

Plusieurs centaines de pêcheurs et de travailleurs des pêches ont occupé l'édifice fédéral des pêcheries et ont tout démolé, mardi matin.



plus », a dit M. Reid. « Je crois que la réaction à ce genre de manifestation sera une de stupefaction. Non, les Terre-Neuviens ne se comportent pas de cette façon. »

Enquête

Quant à la police locale, c'est un représentant des pêches qui lui a demandé de l'aide vers 9 h après avoir rapporté qu'on occupait le bureau fédéral de Port-aux-Basques.

La police n'a porté aucune accusation immédiatement, mais elle a entrepris une enquête sur l'incident.

Un détachement de 10 officiers de la GRC se trouve dans la petite municipalité. D'autres membres de la GRC sont toutefois venus de Corner Brook, qui

se trouve à 200 kilomètres de là.

« Avant qu'ils arrivent, il était trop tard », a dit le caporal Pfeiffer.

Selon un témoin, des gens ont fracassé les carreaux et, par les fenêtres du deuxième étage, ont jeté l'équipement informatique dans la rue.

La tension montait depuis déjà quelques semaines dans cette petite ville.

La saison de la pêche a débuté tard cette année — au milieu de février — car les pêcheurs se sont disputés avec les autorités fédérales au sujet du prix de leurs prises et de nouveaux frais élevés d'usage des installations fédérales.

Pour sauver l'unité du pays

Le bureau de Mulroney et le grand patronat travaillent de pair

Pendant que le président Keith Spicer du Forum des citoyens se repose en Jamaïque, le Groupe de travail sur l'unité canadienne réunit les penseurs du milieu des affaires à huis clos... au lac Meech !

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Les promesses du premier ministre d'impliquer le plus possible le grand public à la réforme constitutionnelle semblent maintenant oubliées avec l'échec des audiences du Forum des citoyens. Malgré le peu de temps qu'il lui reste pour terminer son travail avant le 1er juillet, son président lui-même, Keith Spicer, a pris une semaine de repos dans le Sud. Pendant ce temps, la bureaucratie fédérale coopère de plus en plus avec les leaders des grandes entreprises — les mêmes qui ont aidé le gouvernement à vendre le traité de libre-échange — pour tenter cette fois de sauver le pays.

C'est le chef du NDP, Audrey McLaughlin, qui a révélé hier l'ex-

istence de cette réunion du Groupe de travail sur l'unité canadienne avec 13 universitaires dont les études sur « les options constitutionnelles du Canada » sont parrainées, et financées par le Business Council on National Issues (Conseil canadien des chefs d'entreprises). La réunion a été organisée par le secrétaire du cabinet pour les relations fédérales-provinciales, Gordon Smith.

Des vérifications auprès de l'Institut des relations intergouvernementales de l'université Queens à Kingston en Ontario qui a réuni les chercheurs, et d'un professeur de l'université Laval, Guy Laforest, qui a lui-même participé aux études, ont permis d'apprendre que c'est depuis l'été dernier que le groupe d'hommes d'affaires finance des recherches sur l'avenir constitutionnel après la mort de l'accord du lac Meech.

Un première réunion à huis clos a été organisée à Toronto le 16 janvier dernier. Y participaient quelques hommes d'affaires québécois comme Bertin Nadeau, Serge Saucier, Claude Castonguay et Marcel Côté. Le chef de cabinet du premier ministre, Norman Spector, et Gordon Smith, étaient présents. C'est là qu'il a été décidé d'amener le premier ministre à recourir aux arguments économiques pour contrer la vague souverainiste qui balayait le Québec depuis trois mois.

De fait, les discours de Toronto et de Québec de Brian Mulroney, tout en vantant les avantages du fédéralisme, mettaient au défi les « marchands d'illusion » de la souveraineté de faire la preuve que les Québécois s'en sortiraient mieux dans un Québec indépendant que dans un régime fédéral réformé. « Le régime (fédéral) se sent menacé et il va se battre avec l'énergie du désespoir, a conclu Guy Laforest de cette réunion de

Toronto : les ressources concentrées pour le défendre sont immenses ».

Satisfaits de cette première réunion, les responsables du Groupe de travail sur l'unité canadienne ont une nouvelle fois invité le groupe de chercheurs à une réunion à huis clos, le 7 mars, au lac Meech. Le symbolisme de l'endroit de cette réunion semblait leur avoir échappé. Des trois chercheurs québécois du groupe, deux ne se sont pas présentés. Même s'ils avaient des raisons personnelles de ne pas être là, l'un d'eux a confié qu'il n'avait de toute manière pas l'intention de se prêter à cet exercice.

Il est en effet ressorti de la réunion organisée à Toronto par le Conseil des chefs d'entreprises que la Charte fédérale de 1982 n'est de façon absolue toute reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise. Et un chercheur de McGill, Charles Taylor, a prévenu les participants que si on oblige le Québec à se soumettre à cette Charte fédérale, il n'aura d'autre choix que d'opter pour la souveraineté.

Le chef de cabinet du premier ministre, Norman Spector, a tenté

de contrer ce point de vue en soulignant, devant les hommes d'affaires, le spectre de coûts économiques énormes à toute forme de démantèlement du Canada. « Il va falloir combattre cette idée que le pays s'en tirerait mieux si on laissait le Québec se séparer », a prévenu Spector. Mais l'un des chercheurs, Alan Cairns, de l'Université de Colombie-Britannique, a carrément lancé aux deux émissaires d'Ottawa, Spector et Smith, que « le gouvernement fédéral n'est en aucune façon un observateur impartial » dans cet exercice de réforme constitutionnelle.

Cela ne les a pas empêchés de continuer à organiser des réunions et de continuer à tirer discrètement les ficelles de la réforme constitutionnelle. La stratégie, endossée par le Conseil des chefs d'entreprises, et répétée hier presque mot pour mot par le ministre des Relations fédérales-provinciales, Lowell Murray, sug-

gère de poursuivre des négociations avec le Québec d'une part, tout en discutant « collectivement ou individuellement » avec les neuf autres gouvernements provinciaux. Ainsi, l'honneur serait sauf pour le premier ministre Bourassa, et le gouvernement fédéral serait le seul à contrôler l'évolution du dossier puisqu'il serait le seul à parler aux dix gouvernements, à la pièce s'il le faut.

Le premier ministre a promis hier au leader néo-démocrate qu'il y aurait d'autres réunions du genre avec des groupes de femmes, d'autochtones et des représentants des communautés ethniques. Cependant, le responsable du Groupe de travail sur l'unité canadienne a été beaucoup moins catégorique. « A ce stade-ci, il n'y a rien d'arrêté », a-t-il précisé, ajoutant que la réunion du lac Meech n'était qu'un « bavardage » entre universitaires sur la façon de modifier la Constitution, autant que sur les options de réforme.

La solution militaire était envisagée dès le départ, soutient un Mohawk

OTTAWA (PC) — La communauté mohawk de Kanesatake a été la cible d'un plan d'action orchestré par le gouvernement fédéral et celui du Québec pour déstabiliser et occuper le territoire mohawk.

C'est ce qu'a soutenu Mike Myers, un représentant de la nation oneida, devant le comité permanent sur les affaires autochtones.

Il a expliqué que ni le gouvernement du Québec ni le gouvernement fédéral n'avaient voulu faire d'efforts considérables pour régler la crise d'Oka. Selon lui, une solution militaire était envisagée dès le départ.

À ce titre, il a expliqué que le gouvernement du Québec avait exhorté l'armée canadienne à « attaquer » Kanesatake et Kahnawake à trois reprises. Citant des sources gouvernementales anonymes, M. Myers a cependant expliqué que ce plan d'action avait été mis au rancart devant la menace de démission d'officiers supérieurs de l'armée et la proposition d'évacuer 100 000 personnes de la région d'Oka.

À Québec, le ministre de la Sé-

curité publique au moment de la crise amérindienne, M. Sam Elkas, a aussitôt démenti les allégations de M. Myers en disant que les renseignements qu'il possédait étaient faux. Il a indiqué aux journalistes qu'il avait demandé à l'armée de fournir de l'équipement militaire le 11 juillet et le 6 août. Pas plus.

Pour sa part, le chef spirituel Loran Thompson a affirmé que le gouvernement fédéral avait essayé tout au long des événements d'Oka de criminaliser les gestes politiques des Mohawks. Il a ajouté que les Mohawks avaient pris les armes pour se défendre contre l'agresseur, la SQ et l'armée.

BARMAN — BARMAID
• Cours de Service au Bar
• Offerts par l'Ecole des Maîtres
• Service de Placement
• Permis du Ministère de l'Éducation
RABAS pour étudiants et bénéficiaires de l'aide sociale ou du chômage
737, côte d'Abraham - 529-5333
Sans Frais 1-800-465-0484

MARIE-PAULE DUBÉ
Astrologue depuis 21 ans

Années 91 et 92 à surveiller de très près
CARTE DU CIEL
654-0082

MicroBec
AT-12 MicroBec
1024k RAM - 40 meg - VGA couleur

Caractéristiques
Ordinateur AT MicroBec
Processeur 80286-12MHz
Mémoire 1024k RAM Dws
Disque dur 40MB Western Digital
2 lecteurs (5.25" et 3.5") HD
Carte VGA 16 bits 256 couleurs
Modem 1200 bauds
Garde 1 an, pièces et main d'œuvre

Options
Manette de jeu 57.
Imprim. Reven 239.
Disquette (10) 3.90
Paquet de papier 7.95
Mémoire additionnelle 90/meg

1099\$
Quantités limitées (50 seulement!)
Faites vite!

Québec 1010, boul. des Capucins 529-6322
Sillery 1450, ave Maguire 682-0278
Levis 95, route Kennedy 838-0147

LUNDI LE 11 MARS

VENTE d'entrepôt

rabais incroyables
sur toute la marchandise
automne / hiver 90

70%
tous les vêtements
automne / hiver 90

60%
tous les manteaux
et habits de neige

clément

CARTE VERTE 1705
regroupée au
5830, boul. Pierre-Bertrand Nord,
bureau 400 (voisin de Boom Sports)

le manoir MANRÈSE
phase 3

CONDOMINIUMS
pour retraités et préretraités

3 1/2 et 4 1/2
prix à partir de
83 000\$

SERVICES DISPONIBLES SUR DEMANDE
— Appel d'urgence 24 heures — Salle à manger
— Salle communautaire — Piscine intérieure, etc.

Pour renseignements:
Lundi, mardi, mercredi,
jeudi: 13h à 19h;
samedi et dimanche:
13h à 17h

700, AV. MURRAY, QUÉBEC - 683-6438

MOORES
VÊTEMENTS POUR HOMMES

Consultez notre
circulaire contenant
12 pages d'aubaines dans
le journal d'aujourd'hui!

69.99 **129.99**



Roger Lebreux
Président

L'ULTIME VENTE



J.-F. Bouchard
Directeur
général

*C'est plus
que de la
folie!*



LOYALE 4x4 1991

10 995 \$*

Un prix
incroyable
et ce n'est pas tout!

500 \$*

en essence
tout à fait
GRATUITEMENT

sur tous nos modèles
LOYALE 1991 et LEGACY 1990

Uniquement chez

LÉVIS SUBARU

72, boul. Kennedy, Lévis (face au McDonald's)

833-1960

* Transport, préparation et taxes en sus.
Conditionnel au financement chez Lévis Subaru

Lucien Bouchard déçu de la fin du congrès libéral

«Robert Bourassa a compromis la position du Québec»

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, accuse le premier ministre Robert Bourassa d'avoir «compromis la position du Québec» dans le dossier constitutionnel par sa profession de foi fédéraliste de fin de semaine.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

«Extrêmement déçu de la fin du congrès libéral», M. Bouchard déplore que le chef libéral ait «défruits son rapport de force avec le reste du Canada» pour sauver l'unité de son parti et assurer le retour de M. Ryan. Le Canada an-

glais en tirera le message clair, selon lui, qu'il s'agit d'une ronde de négociation constitutionnelle traditionnelle et «qu'il pourra se trainer les pieds» en attendant que la fièvre souverainiste retombe au Québec.

Une évaluation que partagent d'ailleurs au moins deux autres membres (Mme Lorraine Pagé et M. Gerald Larose) de la Commission Bélanger-Campeau qui repre-

nait ses travaux, hier à Québec, après deux semaines de relâche. Ceux-ci soulignent l'importance d'en arriver à un consensus à la Commission afin de «restaurer» la position de négociation du Québec.

Le président du Mouvement Desjardins, M. Claude Béland, qui a déjà indiqué sa satisfaction devant le rapport Allaire, admet lui aussi que le message de M. Bourassa «nous a un peu refroidi». M. Béland soutient cependant que les commissaires ne discutent pas du rapport Allaire. «On était parti sur une autre ligne, on la poursuit», soulignait-il hier.

Les commissaires ont repris la discussion sur la proposition soumise à la fin février par les coprésidents Michel Bélanger et Jean Campeau de tenir un référendum sur la souveraineté en 1991 et de laisser ensuite deux ans au reste

du Canada pour faire des propositions au Québec.

Les commissaires auraient rejeté, hier, la contre-proposition en cinq points qu'avait par la suite déposée le ministre Gil Rémillard au nom du gouvernement. Celle-ci reportait à la fin de 1992 toute consultation populaire. Conformément à la position constitutionnelle de son parti, M. Rémillard invitait hier à jouer «le scénario de la dernière chance (au Canada anglais) avec le maximum de bonne foi».

Un appel qui s'attirait peu d'appui dans le bloc des commissaires souverainistes. «Nous ne sommes pas des caisses de résonance» des partis politiques, rétorquait Mme Pagé.

Division profonde

À deux semaines de l'échéance de leur mandat, les commissaires semblent aussi divisés que lors-

qu'ils se sont quittés il y a deux semaines. Et la nouvelle position constitutionnelle des libéraux ne contribue guère au consensus. Ghislain Dufour, du Conseil du patronat, se demande notamment «comment les commissaires libéraux pourraient maintenant aller en deçà» de l'échéance de décembre 1992 qu'ils se sont fixée pour le référendum.

Le premier ministre Bourassa, qui se tient informé quotidiennement du déroulement des travaux de la Commission, a répété clairement en chambre, hier, qu'il s'opposait à un référendum hâtif. «Comment faire un référendum en 1991, sans qu'on ait la moindre indication ou garantie du fonctionnement de l'union économique», soutenait-il en concluant que ce serait «plonger les Québécois dans l'inconnu».

Il semble que le débat a été particulièrement animé autour de

la table des commissaires. M. Bouchard rappelait que la Commission est entrée dans une phase finale et que les négociations de la dernière heure entre commissaires pour tenter d'en arriver à un compromis sont «souffrantes».

Les travaux d'hier ont également porté sur le respect des règles du huis-clos. Une série de fuites dans les journaux avait conduit certains commissaires à s'interroger sur la pertinence de son maintien. Les commissaires se sont entendus pour maintenir cette règle de discrétion, hier.

Le chef du PQ, Jacques Parizeau, n'a pas caché que les débats de la matinée se sont déroulés dans une atmosphère tendue. Son leader en chambre, Guy Chevrette, continuait de soutenir hier que la Commission étant «une création de l'Assemblée nationale», elle devrait délibérer en public.

La Commission n'a pas à décider de l'avenir des Québécois, dit Guy d'Anjou

La Commission Bélanger-Campeau n'a pas à décider de l'avenir constitutionnel des Québécois. Il ne lui appartient donc pas de se prononcer pour le fédéralisme ou la souveraineté, affirme un de ses membres, M. Guy d'Anjou, président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

M. d'Anjou, qui est demeuré silencieux depuis le début des travaux de la Commission, croit cependant possible un consensus des membres. Ils pourraient s'entendre sur le fait que le statu quo constitutionnel est devenu inacceptable pour le Québec.

À partir de cette reconnaissance de l'impasse, la Commission devrait proposer des solutions de rechange, estime M. d'Anjou. Les Québécois pourraient alors être appelés à choisir entre le fédéralisme renouvelé et la souveraineté.

Le président de la fédération déplore que plusieurs commissaires se soient prononcés pour une option constitutionnelle avant et pendant les travaux de la com-

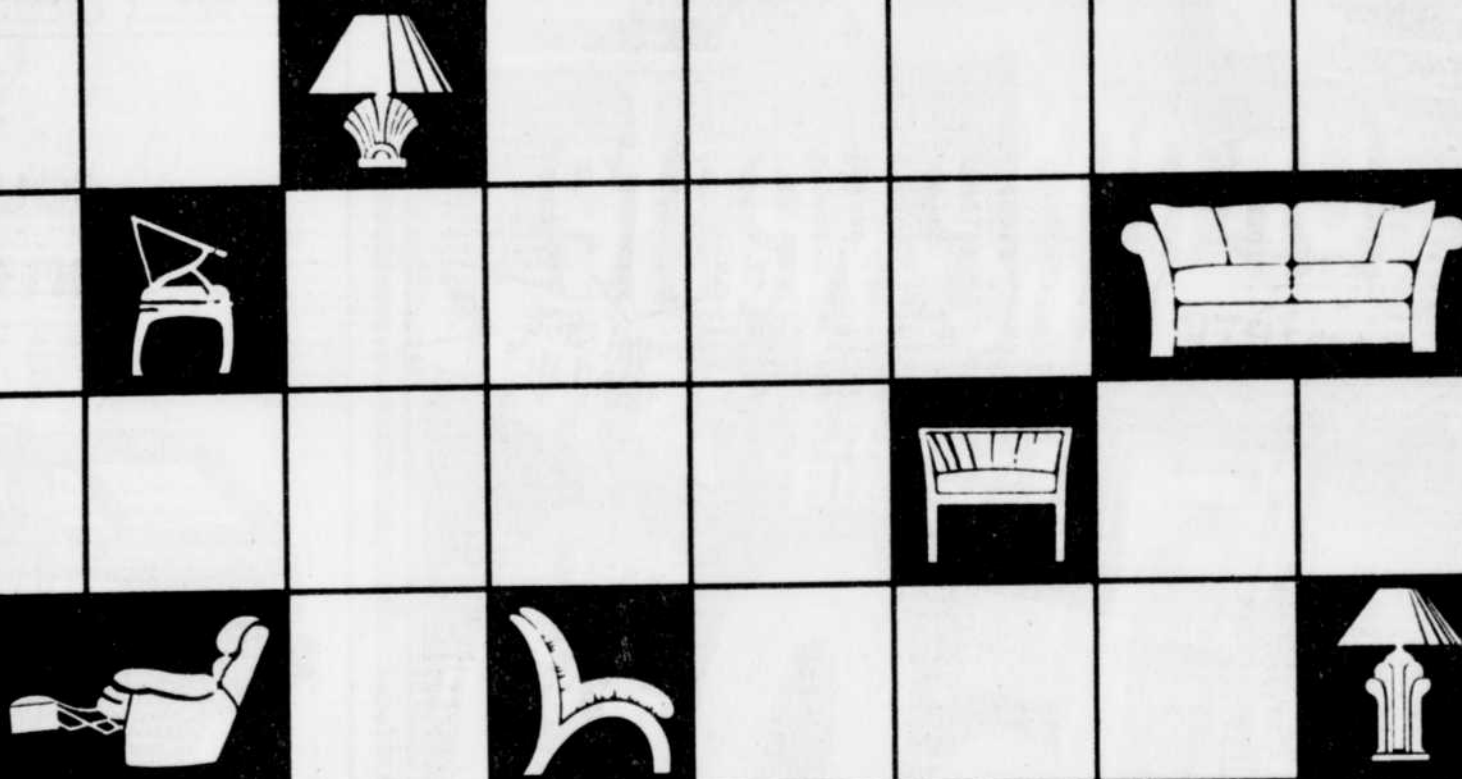
mission. «Pourquoi une commission si, dès le départ, notre idée est faite? s'est demandé M. d'Anjou. Quant à moi, je cherche le plus large consensus possible et je suis venu à la commission les mains libres, à titre d'élus scolaire, avec comme seul mandat celui donné par l'Assemblée nationale à la Commission Bélanger-Campeau.»

M. d'Anjou, qui représente l'ensemble du monde de l'éducation, soutient tout de même qu'il faut que les choses changent. Il est inacceptable, à son avis, que le Québec n'ait pas notamment la maîtrise des politiques culturelles et de la langue. «On a l'impression que les anglophones nous considèrent une minorité comme les autres. On ne leur a pas enseigné l'histoire», conclut le président de la FCSCQ.

GRANDE VENTE

AVANT INVENTAIRE

À NOS 4 MAGASINS



6 MOIS SANS INTÉRÊT APRÈS LIVRAISON

(Achat minimum 500 \$ - conditionnel à l'approbation du crédit)

LA GALERIE DU MEUBLE

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ DESIGN:
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au mercredi 9h à 17h30 • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h
Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

Adam Bruneau Leblanc Rancourt

c.o., psychologues, psychothérapeutes
2666, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy G1V 1V4

ANTIGYMNASTIQUE

SESSION DÉBUTANT LE 25 MARS, 19h 30

ANIMATRICE:
MONIQUE RANCOURT, psychologue

Pour information: 656-0883

AUTOS
LAURIER
INC.

2025, boul. Charest Ouest,
Sainte-Foy
(en bas de la côte Myrand)
681-4631

Encore une fois, on pense client!

**EAGLE
TALON 1991**



TRACTION AVANT

Moteur 2.0 16 valves, transmission 5 vitesses, vitres électriques, barres de portes électriques, toit ouvrant, colonne de direction inclinable, servofrein, servodirection, jantes polymoulées sportives, essuie-glace intermittents, horloge, dégivreur arrière, glaces teintées... et plus encore.

16 495\$

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS - TAXES EN SUS

Juste un essai et vous serez convaincu.

4X4 TURBO

Moteur 2.0 litres turbo 16 valves, transmission 5 vitesses, système de freinage A.B.S., climatiseur, radio cassette avec égalisateur graphique de 6 haut-parleurs, vitres électriques, barres de portes électriques, colonne de direction inclinable, régulateur de vitesse, miroirs électriques, essuie-glace arrière, alarme de sécurité, glaces teintées, ancrages pour siège de bébé, phares de jour, servodirection... et plus encore.

23 795\$

Département des ventes ouvert jusqu'à 21 h



BASLER
HORST BASLER

BOUTIQUE

DANIELLE MORALI

Place Ste-Foy, Tél.: (418) 656-9141

Rapport Picard-Sexton: Cherry déposera ses recommandations sous peu

(PC) — Le ministre du Travail Normand Cherry s'apprête à présenter ses recommandations au conseil des ministres au sujet de l'application du rapport Picard-Sexton.

Presse Canadienne hier.

« Je m'apprête à déposer mon document ce printemps au conseil des ministres. Tout dépendra de la réaction du cabinet pour la présentation d'un éventuel projet de loi », a déclaré M. Cherry à La

M. Cherry n'a cependant pas voulu préciser le contenu des recommandations qu'il s'apprête à faire.

Le gouvernement est aux prises, depuis un an, avec des ma-

nifestations de travailleurs de la construction qui réclament la mise en application des 62 recommandations du rapport Picard-Sexton.

En 1989, le gouvernement avait demandé à MM. Laurent Picard et Jean Sexton d'analyser l'industrie de la construction et de formuler des recommandations pour un régime de sécurité du revenu en fa-

veur des 110 000 travailleurs de cette industrie.

Le rapport Picard-Sexton, remis au gouvernement en juillet 1990, formulait 62 recommandations, dont les principales visaient notamment à accorder aux travailleurs de la construction qui ont effectué au cours de l'année un certain nombre d'heures de travail, des prestations additionnelles d'assurance-chômage pouvant aller jusqu'à 150 \$ par semaine. On suggérait aussi de mettre fin au travail au noir dans ce secteur.

La mesure coûterait 75 millions \$, selon Picard-Sexton, ce qui a soulevé les protestations de l'Association des constructeurs d'habitation qui juge « inacceptables » les recommandations du rapport.

Les commissions scolaires déterminées à résister aux intentions du gouvernement

Dans une tentative pour empêcher des compressions budgétaires de plus de 100 millions \$ en éducation, le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Guy d'Anjou, demande à rencontrer le premier ministre Bourassa.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Le président de la FCSCQ affirme que les commissions scolaires sont plus que jamais déterminées à résister aux intentions gouvernementales. Dans sa lettre au premier ministre, M. d'Anjou fait valoir que de nouvelles compressions auraient des incidences très graves sur la capacité du réseau scolaire à relever les défis en éducation.

Réunis en fin de semaine, les membres du conseil d'administration de la FCSCQ ont décidé de convoquer une rencontre extraordinaire des présidents et directeurs généraux des commissions scolaires, le 23 mars, à Montréal.

Cette rencontre vise à élaborer et à adopter un plan d'action provincial et régional afin de faire reculer le gouvernement dans son projet de sabrer dans les budgets des commissions scolaires.

LIQUIDATION ANNUELLE

50% À 70%

SUR TOUS NOS

VÊTEMENTS DE SKI

KILLY · BRUNIK · FIRE AND ICE · COLMAR · KEAN · DEGRÉ 7 · DESCENTE · DUBIN · BELFE · CIPRIANO

COLMAR · DESCENTE · CIPRIANO

ATTENTION
NOUVEL ARRIVAGE
DE VÊTEMENTS DE SKI
Kaelin
AUSSI RÉDUITS DE 50% À 70%

Nos premières collections de prêt à porter été 1991 sont arrivées

BOUTIK SUISSE

1366, Maguire, Sillery 418-527-0604

Portes isolées avec bâtis, coupe-froid magnétique, seuil en aluminium
Garantie de 5 ans
À partir de **16999**
225" 219" 209" 248" 249" 215" 253"
Les meilleurs prix à Québec

MOBILIER DE CUISINE
Moderne ou futuriste
5 pièces à partir de **19999**
Peut différer de l'illustration

LAVABO sur pied **6999**
TOILETTE isolée **7999**

BAIN DOUCHE 1 pièce 32" x 60" x 73"
Prix régulier 750 \$
PAS CHER 29999
Spécial

4999 PAS CHER
ENSEMBLE COMPLET DE PORTE PREMONTÉE
Comprenant bâti 3 1/2 po, chambranle, serrure n° 101 et peintures.

LOT DE 150 DOUCHES DE COIN
Néo Angle
DOUCHE EN ACRYLIQUE #2
36 x 36
Porte non incluse
Spécial **1999**

ARMOIRE
de 6 pi.
fini mélamine blanche
haut et bas
43999

BAIN TOURBILLON
de 6 pi.
54 x 54 x 20
6 jets
moteur 1/4 force
89999

BAIN TOURBILLON
5' - 6 jets, moteur 1/4 force
À partir de **49999**

NOUVEAU PRELART
Pret sans orage, de très bonne qualité
Spécial à partir de **399**
la vange carrée

Prix payez et emportez Argent comptant Cartes de crédit
MATÉRIAUX VERREAUULT
7705 boul. Sainte Anne, Châteauguay
824-4252

VOS ANNONCES CLASSEES DU SOLEIL
DE L'ARGENT
SONNANT
647-3311
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

7 à 9
petits déjeuners conférences
"GÉRER PAR TEMPS DIFFICILES"

MADAME DIANE DERY, DIRECTRICE
Banque fédérale de développement
DATE: le jeudi 14 mars 1991
HEURE: 7h30 à 9h
LIEU: HÔTEL/MOTEL CARILLON
Salle Cendrillon
2800, boul. Laurier
Sainte-Foy (Québec)
CÔÛT: 21,40 \$/participant (incluant TPS)
Information et réservation:
Mme Luce Nadeau (418) 648-5526
Banque fédérale de développement Federal Business Development Bank

QUÉ-BOURG AUTO LTÉE
7777, BOUL. HENRI-BOURASSA
CHARLESBOURG
626-7777

LAVAL VOLKSWAGEN LTÉE
777, BOUL. CHAREST
OUEST, QUÉBEC
687-4451

AUTOMOBILES LANGLOIS INC.
6090, BOUL. STE-ANNE
L'ANGE-GARDIEN
822-0671

AUTOMOBILES R. BOUCHARD INC.
ROUTE 138
ST-CASSIENS-DES-CAPS
BAIE-ST-PAUL G0A 1B0
435-2664

VALLÉE AUTOMOBILES
375, 136e RUE
ST-GEORGES-EST
228-2931

En promotion ce mois-ci les stores LEVOLOR

DÉCORATION

Grande vente

Printanière

VALENCE GRATUITE
En P.V.C. 3 1/2 po.

VERTICAUX BOUCLAIR

sur mesure
En P.V.C.
2 po et 3 1/2 po,
choix de 3 styles: unis,
à rayures contrastantes
et gaufrés.
Offerts en 24 couleurs.

Prêt en 48 h

BOUCLAIR DÉCORATION
stores, couvre-lits,
draperies,
tissus décoratifs
ESTIMATION ET
SERVICE À DOMICILE
GRATUIT

Draperies, tissus décoratifs
Pride of Paris, Antex,
World Wide sur commande.
Trois marques de prestige pour un décor
tout en harmonie. Draperies, voilages,
dentelles et tissus décoratifs offerts à :

Liquidation 10000 stores horizontaux
P.V.C. et aluminium
À PARTIR DE 2.99

Liquidation 500 toiles sur rouleau
Première qualité, en vinyle laminé
Valeur jusqu'à 72.99
3.99 et 6.99
sauf largeur 97 po

Toutes les Douillettes
en magasin / sauf achat spéciaux
Douillettes et ensembles de
douillettes en percale, en
chintz, unis ou imprimés-mode
et à motifs pour enfants.
Prix courant jusqu'à 289.99
Prix spécial à partir de 63.99

20% de rabais

Jusqu'au 16 mars **Bien d'autres spéciaux en magasin!**

A noter que la TPS et la TVQ seront appliquées à la caisse lors de l'achat.

Bouclair

La maison

OUVERT MERCREDI JUSQU'À 21h
sauf aux Galeries de la Capitale

VANIER 681-0644 STE-FOY 653-6780 GALERIES DE LA CAPITALE 628-8760 LÉVIS 833-4210 NEUFCHÂTEL 843-9330 BEAUPORT 661-1345

Son prix ne vous coupe pas les jambes. Son espace vous permet de les allonger.




Passat LOCATION-BAIL 299\$ PAR MOIS*

La Passat est si spacieuse que vous n'en croirez pas vos yeux!

- Une vraie cinq places
- Dossiers arrière rabattables
- 200 litres d'espace utile
- Climatisation
- Volant réglable en hauteur
- Rétroviseurs extérieurs chauffants
- Radio AM/FM stéréo-cassette

Venez dès aujourd'hui essayer la plus grosse, la plus spacieuse des Volkswagen jamais construites!

*Basé sur un bail de 48 mois pour une Passat 4 portes, acompte de 2950 \$ ou reprise équivalente. Sujet à approbation par Credit Volkswagen Canada. Flexibilité de l'acompte. Immatriculation, taxes, assurances, frais de préparation du concessionnaire et de livraison en sus. Offre valable jusqu'au 29 mars 1991. Le prix peut varier selon le modèle et les options choisies. Détails chez votre concessionnaire autorisé Volkswagen.

VOIR VOTRE CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN PARTICIPANT

VCI RINFRET AUTO INC.
5355, BOUL. RIVE-SUD, LÉVIS 833-2133

Passat



Des gens heureux

Ces quatre résidents de Sept-Îles se sont rendus à Montréal, hier, pour empocher le gros lot de 13,2 millions \$ raffé lors du tirage du Lotto 6/49 de samedi. Il s'agit, dans l'ordre habituel, de Mme Pierrette Hould, Mme Aurore Girard, M. Jean-Guy Gignac et de Mme Gisèle De-Champlain. Ces nouveaux millionnaires touchent un peu plus de 3,3 millions \$ chacun.



PLUS CONSTRUCTIF QUE JAMAIS!

3 magasins pour vous servir
BEAUPORT - CHARLESBOURG - SAINT-ROMUALD



L'isolant de marque
STYROFOAM SM
PANNEAUX ISOLANTS

"Styrofoam SM" bleu, 2 x 4 pi

R-5 **6²²**
R-7.5 **9³⁴**
R-10 **12⁴⁵**



PARQUETERIE

prévernée, bouvetée, 12 x 12 po, paquet de 10 pi²

CHÊNE SELECT **18⁹⁰**
MERISIER SELECT **17⁹⁰**

ÉPINETTE 1re QUALITÉ

2x3 po x 8 pi

79¢ ch.



TUILE À PLAFOND

1/2 po x 12 po x 12 po, bouvetée, blanche, unie

33¢ ch.



PANNEAU DE GYPSE

1/2 po x 4 x 8 pi

"Payez et emportez"

4⁵⁹

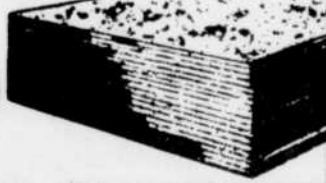
CHARLESBOURG SEULEMENT

MÉLAMINE "FLAKE BOARD"

1 côté, 1re qualité, 5/8 po x 4 x 8 pi

granite noir

cour.: 52,99
37⁹⁹



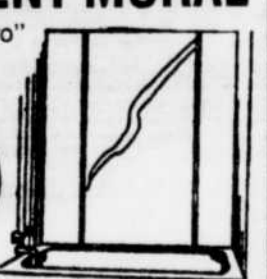
REVÊTEMENT MURAL

tour de bain "Monopro"

en ABS, blanc, 5 morceaux

cour.: 49,99

42⁹⁹



LAME DE SCIE CIRCULAIRE

7 1/4 po, 20 dents "Disston"

cour.: 10,99

4⁹⁹



CONTRE-PLAQUÉ ÉPINETTE STANDARD

4 x 8 pi

1/2 po **11⁴⁹**

5/8 po (bouveté) **15²⁰**

3/4 po **18⁷⁸**

COUPE DE PRÉCISION
50¢ la coupe droite
Saint-Romuald et Charlesbourg

SERVICE DE LIVRAISON

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au mercredi 8h30 à 17h30
Jeudi et vendredi 8h30 à 21h
Samedi 8h30 à 17h

Beauport
947, av. Royale
667-1724

Saint-Romuald
2190, 3e Rue
839-0621

Charlesbourg
1200, 80e Rue Est
628-0450

En vigueur jusqu'au 19 mars 1991, ou jusqu'à l'épuisement des stocks

CANAC-MARQUIS GRENIER

TOUT POUR L'AVENTURE!

OUVERT le mercredi soir

BOTTES LATULIPPE

FABRIQUÉES POUR NOUS
SELON NOS EXIGENCES DE QUALITÉ

Confort et sécurité

69\$ TAXES INCLUSES (TPS ET TVQ)

STYLE 904
POINTURES: 7 À 12
(59,70 avant taxes)

POUR LE TRAVAIL

ISOLÉES EN CUIR
BOUT DE SÉCURITÉ APPROUVÉ

DEPUIS 1940

LATULIPPE

637, rue Saint-Vallier Ouest, Québec - Tél.: 529-0024

DE RETOUR À CJRP

SIMON BÉDARD

NOUVEAU

RÉACTIONS

14h00 à 16h00
du lundi au vendredi

670-9060

CJRP 1060
RADIO AM

LE NOUVEAU LEADER DE L'INFORMATION

Le STTUQ en guerre ouverte contre son bureau de direction syndical

Le jeune syndicat des travailleurs et travailleuses unis du Québec (STTUQ) qui regroupe quelque 600 employés d'entretien ménager dans la région mène une guerre ouverte contre son propre bureau de direction syndical.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Hier, une dizaine d'employés ont alerté les médias pour dénoncer le fonctionnement anti-démocratique de leur instance syndicale que certains qualifient de « petit Duvallier du monde de l'entretien ménager ». La contestation au sein de ce syndicat indépendant fondé en 1989 par l'actuel président, M. Paul Ringuette, ne date pas d'hier, elle gronde depuis quelques mois déjà.

Mais la récente décision du bureau de direction de signer sans

consulter les syndiqués, un nouveau contrat de service avec l'Union des employés de la FTQ (section locale 298) a mis le feu aux poudres. Si bien qu'à l'assemblée générale du 24 février, une centaine de membres ont voté à l'unanimité la destitution du président Ringuette et de son bureau de direction.

Une décision à laquelle le président Ringuette refuse toutefois de se plier alléguant les statuts et règlements du STTUQ. « C'est un jeune syndicat, a-t-il expliqué au SOLEIL, qui s'est donné les statuts les plus démocratiques possibles, mais on ne peut quand

même pas laisser les gens taire n'importe quoi dans les assemblées. »

M. Paul Ringuette ajoute que l'assemblée en question n'était que consultative et qu'aucun vote ne pouvait y être pris. Une opinion que sont toutefois loin de partager les 108 syndiqués qui ont voté non seulement contre l'entente avec la section locale 298, mais aussi pour la destitution de leur président.

« Nous n'avons plus confiance en eux et ils refusent de partir », lance une syndiquée, Mme Nicole Lachance qui met aussi en doute l'administration de l'argent des travailleurs. Des démarches légales ont d'ailleurs été entreprises pour obliger les dirigeants du syndicat à justifier des dépenses de plus de 100 000 \$ au cours des

derniers mois.

Le Syndicat des métallos

La façon de faire du bureau de direction est aussi dénoncée par le Syndicat des Métallos qui, jusqu'à janvier, avait le contrat de service avec le STTUQ. Pour avoir assisté aux pérégrinations du Syndicat des travailleurs unis du Québec au cours des derniers mois, M. Jean Lapointe, permanent chez les Métallos, croit qu'il y a un grand problème de démocratie au sein de cette formation syndicale.

« Les statuts et les règlements de la STTUQ font en sorte que l'exécutif n'a jamais besoin d'aller en assemblée générale », dit-il. À ses yeux, il n'est pas normal que des gens qui se regroupent dans une association volontaire n'ait pas de contrôle sur leurs affaires.



Des membres du STTUQ ont manifesté devant les locaux de leur syndicat.

Jours la Baie

PROFITEZ DES JOURS LA BAIE DÈS AUJOURD'HUI!

LE PLUS GRAND SOLDE QUI SOIT!

30% DE RABAIS

TENUES D'EXTÉRIEUR POUR FEMME

Blousons, blousons de base-ball, vestes d'extérieur, trenchs classiques ou manteaux printaniers tout-aller des meilleurs manufacturiers. Tailles variées. Ord. 20 \$ à 275 \$.

Le choix varie selon le magasin.

Solde **14\$ à 192⁵⁰ ch.**

Tenues d'extérieur pour femme, rayons 101 et 801.

30% DE RABAIS

TENUES TOUT-ALLER POUR PETITE OU EN TAILLES 38 À 44

Chemisiers safari, tee-shirts, tenues tissées, molletons et coordonnés en gros jersey. Petite, tailles 4 à 16 et P.M.G. Ord. 12,99 à 36 \$.

Solde **9,09 à 25,20 ch.**

Forte, tailles 1x à 3x et 38 à 44*.

Ord. 14,99 à 44 \$.

Solde **10,49 à 30,80 ch.**

Le choix varie selon le magasin.

Tenues mode pour femme, rayons 115 et 116.

30% DE RABAIS

TOUS LES COORDONNÉS NORTHERN SPIRIT

Ras-de-cou, pulls à col cheminée avec ou sans glissière, hauts à encolure Henley, pantalons et shorts coordonnés. En molleton ou jersey de polyester et coton. Tailles P.M.G. Ord. 19,99 à 48 \$.

Le choix varie selon le magasin.

Solde **13⁹⁹ à 33⁶⁰ ch.**

Tenues Northern Spirit, rayon 193.

25% DE RABAIS

TOUTES LES TENUES DE NUIT POUR FEMME ET JEUNE FEMME

Robes et chemises de nuit, pyjamas, peignoirs, etc. Tissus, modèles, couleurs et motifs à profusion! Tailles P.M.G. et TG dans certains modèles. Ord. 12,99 à 120 \$.

Solde **9⁷⁴ à 90\$ ch.**

Tenues de nuit, rayons 170 et 820.

ÉCONOMISEZ 25% À L'ACHAT D'UN COLLANT FIN BAYCREST OU

ÉCONOMISEZ 30% À L'ACHAT DE 3 COLLANTS FINS BAYCREST!

Choix de collants, de bas et de mi-bas Baycrest.

Exemple de prix: ord. 2,49 à 4,99.

Solde **1/1⁸⁶ à 1/3⁷⁴ ou 3/5²² à 3/10⁴⁹**

Collants fins, rayon 225.

25% DE RABAIS*

TOUS LES SACS À MAIN POUR FEMME

Du porte-monnaie au grand fourre-tout, il est tantôt un classique sac à compartiments, tantôt un modèle dernier cri! En cuir, en vinyle ou en tissu. Les sacs à main Lancel, Liz Clairborne, Bree, Perry Ellis et à prix vedette la Baie ne sont pas inclus.

*Sur le prix ordinaire.

Sacs à main, rayon 210.

30% DE RABAIS*

METTEZ VOS MONTRES À L'HEURE DE LA BAIE!

Nous vous offrons 6 des marques les plus populaires de l'heure: Timex, Casio, Dumai, Cardinal, Bulova et Seiko. Quel choix! Des modèles chic aux plus décontractés!

*Sur le prix ordinaire.

Montres et horloges, rayon 231.

25% DE RABAIS

CHAUSSURES DE MARQUES RENOMMÉES POUR FEMME

Choisissez parmi une variété de modèles signés BayClub, Calico et Naturalizer. Plusieurs couleurs vous sont offertes. Ord. 50 \$ à 76 \$.

Le choix varie selon le magasin.

Solde **37⁵⁰ à 57\$ la paire.**

Chaussures pour femme, rayon 262.

20% DE RABAIS*

CHAUSSURES D'EXERCICE POUR HOMME ET FEMME

Tout notre assortiment de chaussures d'exercice pour adulte est en solde!

*Sur le prix ordinaire.

Chaussures d'exercice, rayon 275.

25% DE RABAIS*

BOTTES DE PLUIE POUR TOUTE LA FAMILLE

Nous avons un grand assortiment de modèles et de couleurs pour satisfaire petits et grands!

*Sur le dernier prix étiqueté.

Chaussures pour la famille, rayon 012.

30% DE RABAIS

MESSIEURS, FOX VOUS HABILLE DE PIED EN CAP!

Un choix abasourdissant de tenues Fox vous est offert à la Baie! Blanc, marine, noir et bleu. Ord. 17,99 à 60 \$.

Solde **12⁵⁹ à 42\$ ch.**

Tenues Fox pour homme, rayon 892.

35% À 50% DE RABAIS

CHEMISES HABILÉES ARROW

Col et poignets thermocollés, quasi infroissables. Tons unis, ton sur ton ou motifs discrets. Mélange sans souci de 65 % polyester et 35 % coton. Coupe classique Kent, encolures 15 à 17 1/2, ou coupe cintrée Mach II, encolures 15 à 16 1/2. Ord. 33 \$ à 43 \$.

Solde **19⁹⁹ ch.**

Chemises de ville pour homme, rayon 330.

30% DE RABAIS

TOUTES LES CRAVATES DESIGNER POUR HOMME

Le nec plus ultra des accessoires pour homme! Plusieurs modèles. Ord. 9,99 à 60 \$.

Solde **6⁹⁹ à 42\$ ch.**

Accessoires pour homme, rayon 336.

33% DE RABAIS

COMPLETS HUNT CLUB ET CHARTER CLUB

Complets Hunt Club à veston droit ou croisé, en pure laine unie ou à motifs discrets. Tailles 38 à 46. Ord. 325 \$.

Solde **217⁷⁵ ch.**

Complets Charter Club tout laine, à veston droit ou croisé.

Tailles 38 à 46. Ord. 350 \$.

Solde **234⁵⁰ ch.**

Complets, rayon 301.

33% DE RABAIS

VESTONS SPORT ET BLAZERS

Tous en tailles 38 à 46.

Vestons sport Hunt Club. Ord. 175 \$.

Solde **117²⁵ ch.**

Vestons sport Charter Club. Ord. 195 \$.

Solde **129⁹⁹ ch.**

Blazers Charter Club. Ord. 195 \$ et 225 \$.

Solde **129⁹⁹ et 149⁹⁹ ch.**

Vestons sport, rayon 302.

30% DE RABAIS

SOUS-VÊTEMENTS ET MI-CHAUSSETTES POUR HOMME

Slips, caleçons, minislips, camisoles, maillots et slips boxeurs signés Baycrest, BayClub et Stanfield's. Les tailles, les tissus et les teintes varient selon le modèle. Ord. 4,75 à 7,50. Solde **3,32 à 4,72 ch.**

Mi-chaussettes habillées, en tricot côtelé. Couleurs variées. Ord. 5,50 et 9 \$.

Solde **3⁸⁵ et 6³⁰ la paire.**

Accessoires pour homme, rayon 360.

LES JOURS LA BAIE SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 23 MARS



0,50\$ **Rabais de 0,50\$** 0,50\$

Présentez ce bon et vous aurez droit à un rabais de 0,50 \$ sur

NOTRE SANDWICH AU FILET DE POISSON

Léger et Croustillant
Servi avec salade
Prix courant 3,49 \$

299\$

En vigueur 18 - 23 mars 1991

En vigueur dans les restaurants la Baie participants

De l'avis du grand architecte Myron Goldsmith de Chicago

Il faut empêcher les gratte-ciel d'être érigés un peu partout

MONTREAL (PC) — Les gouvernements des États-Unis et du Canada devraient exercer un plus grand contrôle sur la construction des gratte-ciel afin d'empêcher leur étalement un peu partout dans les secteurs urbains centraux et périphériques.

Tel est le commentaire que le grand architecte moderniste Myron Goldsmith, de l'école de Chicago, faisait lundi au quotidien *La Presse* lors d'une visite à Montréal.

M. Goldsmith, qui allie les talents d'ingénieur à ceux d'architecte, et dont la réputation est solidement établie, a été l'élève des Mies Van der Rohe et des Nervi. Il fut aussi un collaborateur de l'ar-

chitecte montréalaise Phyllis Lambert.

Il a participé hier au Centre canadien d'architecture, à Montréal, à l'inauguration d'une exposition de ses oeuvres et de ses documents d'archives.

L'exposition, intitulée « Myron Goldsmith, poète de la structure », montre comment l'architecte a réalisé de grands travaux d'ingénierie, dont des hangars d'aviation et des ponts audacieux, tout

en ayant un fort souci de l'esthétique. La présentation durera jusqu'au 2 juin.

L'évolution des grandes villes nord-américaines laisse fort à désirer, a-t-il expliqué, car leur développement n'est pas contrôlé. Il est trop laissé à des initiatives individuelles de promoteurs privés.

Montréal, selon lui, n'est pas à l'abri de ce mal qu'est la dispersion des immeubles de bureaux. M. Goldsmith estime voir poindre, ici et là dans le panorama, des gratte-ciel là où il faudrait protéger l'horizontalité et l'habitabilité des quartiers.

Éviter le modèle américain

Les grandes villes des États-Unis ne sont pas des exemples à suivre, selon lui. Si Chicago, par exemple, a réussi à limiter la croissance des gratte-ciel dans un périmètre restreint — ce qui est, selon lui, souhaitable —, la grande surface périphérique, généralement de faible hauteur, souffre d'une dégradation sociale déplorable.

D'après M. Goldsmith, il ne fait bon vivre en citadins, actuellement, que dans les petites et moyennes villes des États-Unis. Les grandes villes sont toutes abandonnées par leurs classes

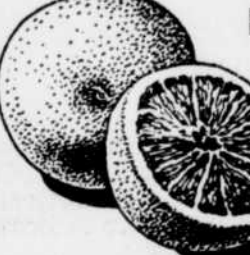
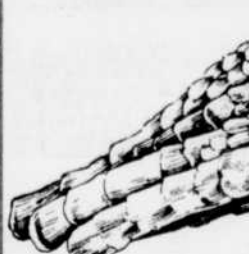
moyennes, ce qui n'est heureusement pas encore le cas au Canada. L'architecte ne sait pas si les

États-Unis réussiront à contrôler la croissance de leurs grandes villes.

Spéciaux en vigueur du lundi 11 mars au dimanche 17 mars 1991 inclusivement.

Du lundi au vendredi: de 9h à 21h
samedi: de 9h à 17h
dimanche: de 10h à 18h



BROCOLI Produit des États-Unis, grosseur # 14  67¢ chacun	CÉLERI Produit de la Californie, grosseur # 24  57¢ chacun
SALADE EN POMME Produit de la Californie, grosseur # 24  67¢ chacune	PATATES 10 LIVRES Produit du Québec  87¢ sac de 10 livres
CHAMPIGNONS Blancs, frais, produit de l'Ontario  87¢ chopine	CAROTTES 5 LIVRES Produit des États-Unis, nouvelle récolte  1 57 sac 5 livres
MELON MIEL Produit du Mexique, grosseur # 10  97¢ chacun	PAMPLEMOUSSES BLANCS Produit de la Floride, grosseur # 48  4 1 17 pour
ASPERGES FRAÎCHES Produit du Mexique  1 37 livre	LAITUE ROMAINE Produit de la Californie, grosseur # 24  87¢ chacune
CHOUX DE BRUXELLES Produit des États-Unis  97¢ chopine	TOMATES ROUGES Produit de la Floride, grosseur 6x6, pré-emballées  97¢ livre
EPINARDS Produit des États-Unis  97¢ cello	AVOCATS "HASS" Produit du Mexique, grosseur # 16  77¢ chacun

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bassin 842-3084	ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344	SAINT-FOY 3440, de la Péradie 657-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909	LÉVIS 51, route Kennedy 835-5526	BEAUPORT 344, Ste-Anne 661-7997	CHARLESBOURG 4145, 1re Avenue 622-2291
--	--	--	---	--	---------------------------------------	--

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



Collection **petit faune** en exclusivité
Notre collection printemps été, toute nouvelle, fraîche et pimpante, est maintenant arrivée. Très grand choix d'importations.

Les plus jolis vêtements pour enfants de la naissance à 20 ans

BAM. BIN

PLACE QUATRE-BOURGEOIS 658-2218

Visa MasterCard American Express

DIAL

TEXTILE LTÉE

Les tissus les plus recherchés!



Simplicity # 9558

LA "COLLECTION" DE TISSUS pour la GRADUATION

Boutique Jar Jour

- Tissus haute couture
- Boutons exclusifs

McCall's / Simplicity 50%

(Limite: 1 par client)
Du 13 au 19 mars

* Noms de couturier(ère)s disponibles *

BOUTIQUE JARJOUR
(TISSUS CLASSIQUE HAUTE COUTURE)
1177, ROUTE DE L'ÉGLISE, SAINT-FOY
658-4422
FACE À CANADIAN TIRE

COLLECTION DIAL
(TISSUS MODÉ)
568, BOUL. HAMEL, QUÉBEC
529-1726
DE BIAIS AVEC LE CENTRE FRANÇOIS-CHARON

2 MAGASINS AUX STYLES DIFFÉRENTS

LA STATION TOURISTIQUE STONEHAM



SKIS AUX PIEDS

CONDOMINIUMS

- Nouveau développement de condominiums en montagne, entre les pistes 19 et 41.
- 60 unités prêtes dès décembre 1991.

Séances d'information au chalet principal de la station

les samedi et dimanche 16 et 17 mars entre 10 h 00 et 15 h 00

Appelez-nous si vous désirez recevoir l'information par la poste:

(800) 463-6888 (418) 848-2411

1420, avenue du Hibou, Stoneham, QC G0A 4P0

Un cégépien de 24 ans meurt de la méningite à Longueuil

LONGUEUIL (PC) — Les élèves du cégep Édouard-Montpetit de Longueuil étaient affolés, hier matin, lorsqu'ils ont appris qu'un des leurs était mort des suites d'une méningite.

Deux élèves de l'institution ont en effet contracté la méningite de type méningocoque, la semaine dernière. L'un d'eux, Christian Chicoine, 24 ans, est mort samedi et l'autre repose toujours dans un état critique à l'hôpital Charles-Lemoyne.

« La méningite ne menace pas davantage les 5000 élèves du collège Édouard-Montpetit que le reste de la société québécoise », a expliqué en substance le Dr Lina Perron, du DSC Charles-Lemoyne.

Les deux cas dénombrés au n'ont aucun lien entre eux, assure-t-elle.

109 000 emplois perdus dans le secteur manufacturier Parizeau blâme Robert Bourassa

(PC) — Le chef de l'opposition, Jacques Parizeau, accuse le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, de laisser à l'abandon le secteur manufacturier au Québec.

À la reprise des travaux parlementaires, hier, il a indiqué que 109 000 emplois avaient été perdus dans l'industrie manufacturière au Québec depuis le début de 1989. « C'est un emploi sur six (dans ce domaine) », a déploré le chef de l'opposition.

M. Bourassa a invité son vis-à-vis à voir plutôt le côté positif de la situation économique, comme par exemple le fait que le Québec a fait meilleure figure que l'Ontario dans la création d'emplois entre janvier et février.

M. Parizeau a demandé au

premier ministre s'il croyait que « la combinaison d'une pincée de millions de dollars à la Société de développement industriel (...) et d'une ligne téléphonique lui paraissent être des mesures suffisantes (...) » pour faire face à la situation.

Le chef péquiste faisait ainsi ironiquement référence au plan d'urgence de 75 millions \$ mis de l'avant l'automne dernier pour venir en aide aux PME.

JUSQU'AU 16 MARS 1991 CHEZ IKEA



HALLAND: recouvrement en cuir souple noir, armature en bois massif et aggloméré. Garantie 15 ans sur l'armature et le cuir.



CANAPÉ 3 places long. 202 cm
rég. 1 369 \$

875\$



CANAPÉ 2 places long. 152 cm
rég. 1 059 \$

700\$



FAUTEUIL larg. 104 cm
rég. 756 \$

600\$

CHEZ IKEA, DÈS AUJOURD'HUI POUR UN TEMPS LIMITÉ,
CUIR VÉRITABLE GARANTI 15 ANS... À CE PRIX-LÀ!

Ne vous fiez pas à la publicité,
touchez-le vous-même en magasin, pour le croire.

Seuls les cuirs de grande qualité
procurent une aussi riche sensation de souplesse.

Bien pensé



NOUS LIVRONS ET NOUS INSTALLONS

HEURES D'OUVERTURE: du lun. au mer. de 11 h à 17 h 30, du jeu. au ven. de 11 h à 21 h, sam. de 9 h à 17 h.

Place Lebourgneuf, 5500, boul. Des Gradins, Québec. Tél.: 622-IKEA



Selon eux, Paradis compte le mettre au service des municipalités

Les riverains veulent rester maîtres du programme des lacs

MONTREAL (PC) — Le ministère de l'Environnement du Québec menace de ne plus soutenir la régénération des rives des lacs du Québec, soutient la Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL).

La FAPEL est une organisation peu commune, qui regroupe 800 associations de riverains de lac. Celles-ci comptent elles-mêmes 200 000 villégiateurs qui veulent s'assurer que leurs lacs ne deviendront pas des étangs étouffés par les herbes.

La multiplication des chalets et la destruction des arbustes sur les rives entraînent souvent la surfermentation des lacs. Les rejets domestiques incontrôlés et l'absence de végétation font en sorte que les phosphates se retrouvent dans l'eau en grande concentration.

Les phosphates stimulent à

leur tour la croissance des herbes aquatiques. Petit à petit, les lacs surdéveloppés et mal surveillés sont envahis par les plantes.

Seules solutions: de bonnes fosses septiques et la plantation d'arbustes, tels le myrique baurier, le saule arbutif, le cornouiller stolonifère, la spirée à larges feuilles et l'aulne crispé, et de quelques sortes d'arbres, comme l'érable argenté.

En 1988, le ministère de l'Environnement signait un contrat de

trois ans avec la FAPEL, au montant de 1,7 million \$, pour la gestion de deux pépinières et le reboisement des rives des lacs. Une centaine de lacs ont bénéficié du programme à chaque année, avec l'aide de la FAPEL et de milliers de bénévoles.

Le contrat expire le 31 mars. Selon le président de la FAPEL, Michel Tourangeau, le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, ne veut pas le reconduire dans sa forme actuelle.

« Le projet de contrat est inacceptable et nous n'allons pas le signer, a dit M. Tourangeau. Dans le projet, il n'est plus question de lacs, mais de plans d'eau. Concrètement, M. Paradis veut placer le programme des lacs au service des municipalités. »

« En vertu de ce projet, la FAPEL devrait livrer la moitié de sa production d'arbustes aux municipalités. Il n'est pas question pour nous de collaborer avec les municipalités, qui veulent développer les lacs, et non les nettoyer, explique M. Tourangeau. D'ores et déjà, ce serait le ministre qui déciderait sur quels plans d'eau il y aurait des travaux de régénération. Finie la participation, finie le bénévolat, finie la motivation... M. Paradis met la hache dans le programme des lacs. »

Le responsable du programme au ministère, Tony Le Sauter, a refusé d'être interviewé (une politique ministérielle interdit aux fonctionnaires de parler aux journalistes). Un agent de communications, Michel Lambert, a dit

qu'il ne connaissait pas les données du problème.

Rodrigue Gauthier, président d'une association locale (lac Saint-Augustin, près de Québec), a écrit au premier ministre Robert Bourassa pour attirer son attention sur les menaces qui pèsent sur les lacs.

« La mort de la division du programme des lacs signifie à toutes fins utiles l'ouverture complète du développement résidentiel autour des lacs et cours d'eau de la province, écrit-il. La gestion des programmes de régénération sera remise aux municipalités, qui n'attendent que cette mesure pour urbaniser les rives et l'encadrement forestier de leurs lacs pour augmenter leurs revenus de taxes foncières. »

La réutilisation des filtres de dialyse rénale se fait sans danger

MONTREAL (PC) —

Actuellement, six hôpitaux au Québec réutilisent les filtres de dialyse rénale après les avoir nettoyés et stérilisés, ce qui représente une économie de l'ordre d'un million de dollars par an.

C'est ce que révèle le dernier rapport du Conseil d'évaluation des technologies de la santé, dont le quotidien *La Presse* a obtenu copie. Les experts estiment que l'on pourrait doubler ces économies si on étendait cette pratique à un plus grand nombre d'établissements de plus de 30 patients.

Selon eux, la reconditionnement et la réutilisation des hémodialyseurs ne présenterait aucun danger pour la vie et la santé des patients à la condition de suivre un protocole minutieux pour le nettoyage et le choix des patients.

Ce rapport suscite déjà un vif intérêt dans le monde médical, mais aussi à la Fondation canadienne du rein et chez les patients qui souffrent de cette maladie. Plusieurs sont sceptiques, certains ont peur et d'autres ne savent que penser. « J'ai confiance en la compétence du Conseil des technologies, déclarait lundi M. Ronald Davidson, directeur de la fondation. Mais il faudra être vigilants et surveiller de près les conditions de nettoyage et de recyclage qui, si elles sont inadéquates, peuvent causer des infections. »

Le Conseil évalue à environ 3245 \$ par patient par an l'économie générée dans le cas où le filtre est réutilisé cinq fois et 3540 \$ si on va jusqu'à 10 fois. L'hémodialyseur, élément essentiel du rein artificiel, est une pièce en plastique jetable dont le prix varie de 20 \$ à 60 \$.

Selon l'étude, 1000 patients atteints d'insuffisance rénale terminale sont traités par hémodialyse au Québec. Six hôpitaux sur les 26 qui dispensent ce traitement réutilisent les filtres, ce qui signifie qu'environ 25 % des patients sont touchés par cette pratique. On réutilise les hémodialyseurs neuf fois en moyenne par patient.

Des patients inquiets

Sans soulever de panique, le reconditionnement des filtres soulève des inquiétudes chez bon nombre d'entre eux, qui craignent l'extension de cette pratique maintenant que le Conseil d'évaluation s'est prononcé de façon positive.

Le président du comité des patients dialysés de l'Hôpital de Verdun, M. Michel Dansereau, était choqué, lundi, de n'avoir pas encore reçu le rapport du Conseil d'évaluation. « Le malade est toujours le dernier informé, alors que c'est lui qui est le principal concerné. C'est disgracieux. » Il s'inquiète surtout de l'utilisation du formaldéhyde pour le nettoyage des filtres.

À l'Hôpital de Verdun, des patients inquiets ont demandé des certificats à des professionnels pour se soustraire à la réutilisation des filtres. Ils invoquent le fait que leur anxiété est tellement grande que cette pratique pourrait aggraver leur état de santé psychologique et peut-être même physique.

Pour l'instant, le comité a abandonné l'idée d'utiliser des recours juridiques pour défendre le droit des malades. Selon Me Alain Brillon, qui représente les patients, les craintes de ces personnes sont très légitimes.

Le Conseil d'évaluation, chargé d'évaluer la sécurité, l'efficacité, les coûts et les conséquences sociales des technologies, affirme que la réutilisation des hémodialyseurs n'est plus une procédure expérimentale et qu'elle a déjà fait ses preuves aux États-Unis. Le choix de cette méthode appartient cependant aux hôpitaux qui doivent suivre des normes et des critères de réutilisation émanant de professionnels.

Le nouveau leader de l'information

Le matin, dès 5 h 45, focus sur Québec et la planète.



Claude Bédard
Sports



Jean-François Bertrand
Commentaires



Jacques Demers
Sports "Nordiques"



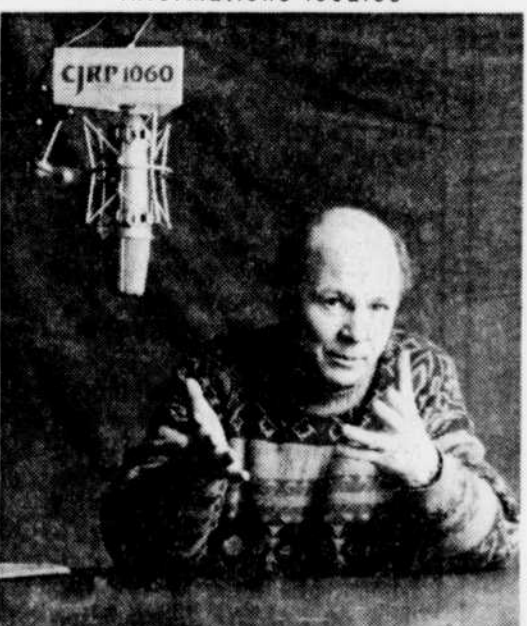
Claude Beauchamp
Circulation, faits divers



Pierre Turgeon
Informations locales



Robert De Serres
Informations nationales



Robert Gillet
Animateur

CJRP 1060

RADIO AM

La radio des Nordiques.

ÉDITORIAL

Les écrits restent

Robert Bourassa a semé la confusion un peu partout, semble-t-il, par sa tactique habituelle de l'eau chaude, l'eau froide. Le premier ministre, selon les uns aurait trahi, dimanche, la volonté nationaliste exprimée samedi par les membres de son parti.

Sa profession de foi fédéraliste ne peut pourtant surprendre que les gérants d'estrades de la politique. Si par hasard les forces fédéralistes avaient réussi à amender de façon significative le rapport Allaire sur la politique constitutionnelle du PLQ, M. Bourassa aurait offert une performance ultranationaliste. Car un discours de clôture, à la suite d'un congrès, n'est rien d'autre qu'un prix de consolation.

Le retour de Claude Ryan après sa saute d'humeur de samedi, où les congressistes n'ont pas compris qu'il y avait eu compromis entre les factions fédéraliste et nationaliste, témoigne simplement d'une vérité. Ceux qui veulent défendre l'intégration du Québec à l'intérieur du Canada doivent d'abord en assurer la promotion au sein du Parti libéral du Québec.

Cette non-démission du ministre des Affaires municipales s'accompagnait également d'une étonnante déclaration: M. Ryan a affirmé publiquement qu'il se rallierait à la majorité si le Parti libéral devait adopter un programme souverainiste. Il devait bien ce service à son chef.

Décodé, ce discours se traduit par une assurance que les dissidences internes seront réduites au minimum si la question référendaire de 1992 devait porter sur l'option souverainiste, en cas d'échec de la réforme du fédéralisme. Les libéraux préserveront leur unité, hormis les anglophones qui refuseront de toute évidence une solution extra-canadienne.

Comment comprendre alors la politique de Robert Bourassa? Aux Québécois qui estiment que le premier ministre a plié en moins de 24 heures, notons au passage que l'opinion anglo-canadienne n'a retenu que le message officiel.

Dès dimanche soir, après l'appel fédéraliste du chef libéral, la radio anglaise de Radio-Canada tenait une émission de ligne ouverte sur la question. À l'unanimité, les interlocuteurs appuyaient un Canada fort, centralisé.

Les plus modérés demandaient un référendum au plus tôt, pour en finir. Un extrémiste, de son côté, a évoqué une solution koweïtienne au problème québécois. Les paroles et les discours s'envolent, surtout lorsqu'ils tirent à tout vent, sans cohérence apparente.

Aussi M. Bourassa doit-il s'attendre à voir les militants de son propre parti, l'ensemble des Québécois et les habitants des autres provinces juger de son oeuvre constitutionnelle en fonction du programme écrit voté samedi au congrès libéral.

Ses allées et venues politiciennes, ses discours de consolation et ses messages personnels brouillent peut-être la quiétude de l'opinion publique. Peut-être même cette confusion se reflètera-t-elle sur les prochains sondages. Mais qu'importe. Il faut juger sur pièces, et sur résultats.

Or, comme l'explique en page voisine le politologue torontois Kenneth McRoberts, une décentralisation telle que le demande le Québec ou un fédéralisme asymétrique dans lequel le Québec jouirait d'un vrai statut spécial, ne peuvent obtenir l'accord de l'opinion anglo-canadienne.

RAYMOND GIROUX

Bloc-notes

Guerre et droits

La guerre du golfe Persique aura été l'occasion de prendre conscience de façon très nette de l'absence d'égalité, de liberté, de justice et de démocratie dans cette partie du globe.

La justice s'exerce encore, en Arabie Saoudite, au moyen de suppliques adressées au roi, soulignait l'envoyée spéciale du SOLEIL, Monique Giguère.

Quant au pouvoir, il demeure l'apanage de familles régnautes, autant en Arabie, qu'au Koweït ou en Irak, où la famille de Saddam Hussein occupe toute la place sans porter la couronne.

Cet état de fait ne choque pas seulement les Occidentaux mais aussi les Arabes exclus du pouvoir, tels des hommes d'affaires qui souhaitent l'avènement d'un régime démocratique plus compatible avec une économie moderne.

La situation des femmes est plus grave encore et leur statut légal, en Arabie Saoudite par exemple, s'apparente à celui des Noirs d'Afrique du Sud. Considérées comme des citoyennes de second ordre, elles aussi subissent un véritable apartheid qui les maintient en marge de la société. L'Afrique du Sud a été mis au ban de la communauté mondiale pour sa politique de ségrégation raciale. La discrimination basée sur le sexe est tout aussi inacceptable.

Alors que la course aux contrats de reconstruction est déjà commencée, on peut déplorer que la situation des femmes arabes ne puisse pas être modifiée, elle aussi, au moyen d'un contrat clé en main.

La guerre a provoqué plus de contacts que jamais entre l'Occident chrétien et l'Islam, surtout dans un pays fermé aux étrangers comme l'Arabie Saoudite. On ne peut espérer une évolution radicale et rapide dans ce pays sanglé dans sa loi religieuse et plus éloigné que tout autre d'un régime démocratique. Mais il est à souhaiter que, petit à petit, apparaissent des changements dans le mode de vie des résidentes et résidents du Golfe et que le droit viendra fixer leurs acquis.

Le respect des cultures et des religions ne devrait pas obscurcir le fait que la liberté, l'égalité et la justice sont plus que des valeurs auxquelles on peut attacher plus ou moins d'importance selon les civilisations, mais des principes fondamentaux.

MARIE CAQUETTE

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

Votre Opinion

La solution

(Lettre à Robert Bourassa, premier ministre du Québec)

Afin de résoudre « la crise canadienne » je suggère que l'approche suivante soit utilisée par les deux paliers gouvernementaux du Canada.

Posez les deux questions suivantes :

1 -- Quelles sont les choses que vous aimez au Canada? Énumérer ces choses et bâtir autour d'elles. Ainsi le Canada sera un meilleur endroit où il fera bon vivre pour tous les citoyens et citoyennes.

2 -- Quelles sont les choses que vous n'aimez pas au Canada? Énumérer ces choses et par la suite essayer de faire les changements qui s'imposent; ainsi le Canada sera encore plus un endroit où il fera bon vivre pour tous les citoyens. (...)

Essayez de penser à la meilleure approche pour changer ces choses; établissez un plan et faites l'essai.

Les résultats?

Les résultats, si nous faisons très bien notre devoir, nous conduiront vers un « super » Canada; un bien meilleur endroit qu'en ce moment, pour tous. (...)

Joseph E. Dempsey ing.
Ste-Foy

Ne pas la défigurer

J'aimerais me faire entendre par tous ceux qui sont d'accord avec moi et tout particulièrement par celui qui a eu cette idée totalement farfelue.

Chaque fois qu'il y a une problématique de force majeure (et je ne cite ici que récession et crise du golfe Persique), quel qu'un s'arrange pour aller chercher des poux là où il n'y a que bonne santé.

Voyez-vous, je n'aurais nullement le goût ni la force d'aller acheter des médicaments dans une « pharmacie », (transformons ici le « ph » par un « f »), ça m'en donnerait une nausée par-dessus le marché.

Moi qui, plus tard veut rendre hommage à l'écriture en y consacrant ma vie, je me suis choquée et j'étais complètement désespérée en lisant par ailleurs l'inauguration dans les journaux.

Je sais et je comprends pleinement que vous, M. le président de l'ASLAF (Association pour la sauvegarde de la langue française), êtes désireux de faire en sorte que nous les jeunes, comprenions mieux et plus facilement notre belle et très chère langue française, et je sais également que je n'aurai aucun pouvoir en ce qui concerne les prises de décision, mais si vous plait, songez, ne serait-ce qu'une toute petite minute, à tous ces millions de livres francophones qui seront boursés de fautes si votre loi entrerait un jour en vigueur.

Je voudrais vous citer une seule petite chose: j'ai souvent, depuis, pensé à ce nouveau pro-

jet de loi et j'aurais peut-être, en tout cas d'après moi, trouvé meilleure solution; un meilleur enseignement aux étudiants!

Peut-être pourriez-vous avec ça implanter un nouveau projet de loi visant à une dictée obligatoire par cours de français?

Car comprenez bien M. le président, qu'une langue belle et riche et unique comme la nôtre ne sera plus pleinement elle-même si on lui supprimait les petites « zones rouges » et que l'on décidait de la dépoussiérer de ses petites faiblesses!

J'espère que vous saurez me ramener la conscience à la tranquillité.

Christine Pouliot, étudiante
L'Ange-Gardien

Pour un duplex

Au lieu de créer un pays nommé Québec pourquoi ne pas le nommer Canada français, dans le style Guyane Hollandaise et Guyane Française.

Il y aurait donc un Canada anglais ou Canada tout court avec Ottawa comme capitale et un Canada français avec Québec comme capitale. Je sais, je sais, cela peut paraître saugrenu. Mais cette approche toponymique a l'avantage d'être en continuité avec l'histoire.

Par exemple, le pays de nos ancêtres français est bel et bien le Canada et non le Québec. On garderait aussi une continuité avec l'expérience canadienne et l'autre Canada. Et cela aurait aussi l'avantage de dire les choses telles qu'elles sont: au Canada, il y a bel et bien deux peuples et deux dynamiques qui, dans la situation actuelle, ne peuvent coexister harmonieusement, ou même subsister.

Il leur faut leur propre maison, quitte à ce que ce soit un duplex ayant quelques pièces communes.

Louis Garneau
Québec

Il faudra la preuve

(En réponse à Mme Maria de Koninck, pour le Mot à mot paru dans LE SOLEIL du mercredi 13 février)

Ayant pour titre « La guerre dans le golfe Persique: où sont les femmes? », votre texte me paraît plausible comme opinion de femme d'abord et comme titulaire d'une chaire d'étude sur la condition des femmes.

Bien visé la cible. L'oiseau fut atteint en plein cœur. Touché! Cela dit, l'opinion qui suit n'est que celle d'un homme, sans plus.

Voici les notes personnelles prises tout au long de ma lecture en regard à votre article.

Je cite des noms de femmes de carrière, d'entreprises, ou plusieurs sinon la majorité des employés sont des femmes, des professions et des métiers ouverts à la gent féminine et où celle-ci perce et percera davantage à l'avenir.

Dans aucun de ces cas, n'ai-je senti le moindre degré perceptible de comportement autre que celui copié sur les hommes.

Si vous pouvez me donner des exemples concrets, j'en serais plus que ravi.

Vous êtes prof et titulaire à la chaire d'étude sur la condition des femmes à Laval, de ce fait, vous défendez presque l'indéfendable.

La réalité étant tout autre, j'ajouterais que celle qui me donne vraiment l'exemple d'être absolument pas belliqueuse, c'est Mère Teresa. Mais pas différente du Frère André, de Jean-Paul II, de Gandhi ou de cette dame de Sillery qui adopta des enfants handicapés, et qui est un exemple aussi, mais très rare, de personne moins ou pas belliqueuse.

Et lorsque vous indiquez que les femmes sont généralement reconnues comme moins belliqueuses que les hommes. Là dessus je vous dis: reconnues peut-être, mais faux tout de même.

Et lorsque vous supposez qu'une présence des femmes aux postes de décision pourrait changer le cours des événements consiste plutôt à croire que le réflexe de la solution militaire et de l'engagement dans le créneau de la guerre seraient mis en balance avec une alternative de nature moins guerrière et consiste aussi à refuser de croire que les guerres soient inévitables.

C'est au plan du statut de solutions alternatives que la présence des femmes pourrait avoir un impact. Là-dessus je vous rappelle les paroles de Sacha Guitry: Là où il y a de l'homme, il y a de l'hommerie et j'ajouterais que votre alternative de nature moins guerrière voudrait peut-être dire de nature sexuelle. Entendez par ça qu'il est évident que le charme que la femme a toujours eu sur les hommes pourrait encore jouer à son avantage, oui! Et pourquoi pas!

Mais pour ce qui est de votre supposition, là je ne suis pas d'accord. Parce que pas prouvable, et que la réalité est tout autre. (Mme Thatcher, Mme Aquino, Mme Ghandi).

Peut-être l'histoire nous fournira-t-elle des exemples crédibles dans un proche avenir. Je nous le souhaite sincèrement. (...)

Armand Paré
Québec

Extinction de l'OSQ

La décision de congédier 17 musiciens pour économiser 170 000 \$ si elle est maintenue et exécutée le 17 mai prochain, comme prévu, va entraîner la liquidation à très brève échéance de l'OSQ qui est le plus vieux orchestre symphonique du Canada.

En effet, l'absence de 17 musiciens (cors, trombones et

harpes) va priver les amis de la musique symphonique de véritable musique symphonique. Alors que la très grande majorité d'entre eux ne s'abonnerait pas pour entendre exclusivement de la musique de chambre.

Il ne m'apparaît dès lors nullement exagéré de prévoir une diminution des abonnés d'au moins 20 %, ce qui représente un manque à gagner de quelque 160 000 \$.

Comment va-t-on alors remédier à ce nouveau déficit en 1991-1992? En congédiant 17 autres musiciens comme cette année? Et en liquidant l'OSQ qui n'aura plus sa raison d'être!

J'aurais peut-être une suggestion à formuler: grâce au progrès de la technologie, on pourrait utiliser la technique du synthétiseur pour produire de la musique symphonique. Ainsi on n'aurait plus besoin de musiciens, ni même de chef d'orchestre.

Vive le progrès! Le gouvernement pourra alors se servir de l'argent ainsi économisé pour augmenter les salaires des députés et ministres ainsi que leurs dépenses de voyage.

Lucille Cantin
Ste-Foy

Cours de trappage

Sous la pression de l'APTI (Association provinciale des trappeurs indépendants) qui prétend qu'un homme qui a trappé 40 ans, même s'il a pris 1000 castors, sans parler des autres animaux, dans sa vie, a besoin de son petit cours pour se recycler. Québec a rendu ce petit cours obligatoire pour avoir un permis de trappe.

Qu'on rende le petit cours obligatoire pour un nouveau qui commence, très bien, mais dire que celui qui a trappé 20, 30 ou 40 ans a besoin de ce cours est une niaiserie, une injustice.

La raison de ceci, c'est qu'il y a de vieux trappeurs qui ont amélioré leur terrain de trappage et on voudrait les faire sauter pour l'occuper. Ils détruiront tout le travail accompli avant de céder la place.

Un point à retenir. L'APTI donne le cours au coût de 105 \$. Pour une classe de 25 élèves, ça fait bien un total de 2625 \$. Supposons que l'instructeur est payé 600 \$ pour un cours de 35 heures. Il y a environ 25 % du coût qui passe pour les frais. Si Québec rend ce cours obligatoire, il devrait en assumer la charge et pourrait le faire pour le tiers du coût.

À ce prix-là on ne serait pas tenté de le rentrer de force à des vieux qui n'en ont pas le besoin ou le désir.

Québec devra corriger cette loi ou bien les vieux se regrouperont pour la contester devant les tribunaux.

Edmond Marcotte
Senneterre

LES IDÉES DU JOUR

La souveraineté, le seul arrangement acceptable

par Kenneth McRoberts

M. McRoberts est professeur de sciences politiques à l'université York, de Toronto. Ce texte est tiré d'une conférence prononcée la semaine dernière.

Fondamentalement, seules trois options sont possibles, puisqu'il est clair que le statu quo ne peut être maintenu:

- 1 -- une décentralisation radicale des pouvoirs au profit de toutes les provinces -- essentiellement pour répondre aux préoccupations du Québec;
- 2 -- un fédéralisme asymétrique où le Québec exercerait un nombre substantiel de pouvoirs qui, dans le reste du pays, demeureraient aux mains d'Ottawa;
- 3 -- la souveraineté du Québec, avec ou sans association économique.

À l'intérieur des paramètres de la pensée canadienne-anglaise, c'est clairement la décentralisation radicale qui serait l'option de prédilection, puisqu'elle offre l'avantage de préserver l'intégrité du Canada mais sans « concessions » au Québec.

Pour cette raison, un fédéralisme asymétrique serait certainement inacceptable, comme en fait foi d'ailleurs un récent sondage: à la question « Préférez-vous que le Québec obtienne les pouvoirs qu'il exige pour demeurer dans le Canada, ou bien est-ce que le gouvernement fédéral devrait refuser les revendications du Québec même au risque de voir celui-ci se séparer? », une très forte majorité des répondants canadiens-anglais, soit 75 %, estimaient qu'Ottawa devrait refuser.

Outre qu'elle évite d'attaquer de front le problème québécois, la décentralisation globale s'inscrit dans le droit fil de la critique néo-libérale de l'État qui prend de l'ampleur dans certains milieux.

Tout porte à croire qu'un déstabilisation des responsabilités au ni-

veau provincial ou local entraînera non seulement un décalage d'une province à une autre dans la qualité des services offerts aux citoyens, mais également un nivellement par le bas du niveau de service.

Une décentralisation ne manquera pas de tracer la voie à des opérations de compression et de « rationalisation » des services.

On ne se surprendra donc pas que la décentralisation radicale semble être l'objectif du gouvernement Mulroney, qui a lancé une opération interne d'envergure où les hauts fonctionnaires sont priés d'imaginer une restructuration massive du fédéralisme canadien.

Cependant, aussi attirante soit-elle, une décentralisation massive et radicale constituerait le pire choix possible pour le Canada anglais, puisqu'elle détruirait toute base de cohésion encore existante. Elle minerait le gouvernement central du Canada, et du Canada anglais, à un moment où, à cause de l'accord de libre-échange notamment, les programmes sociaux distinctifs et les institutions culturelles du Canada anglais sont en grave péril.

De plus, une décentralisation globale des pouvoirs ne correspondrait à aucune demande particulière du Canada anglais. Les régions du Canada anglais qui s'estiment lésées ont comme principale exigence non pas de détruire les institutions centrales du pays, mais de les réformer pour les rendre plus représentatives au niveau régional.

Comme par le passé, le mouvement de décentralisation a été principalement lancé par les revendications du Québec, que l'on a dû généraliser à toutes les provinces étant donné l'insistance du

Canada anglais à voir accorder aux autres provinces tous nouveaux pouvoirs dévolus au Québec.

La fragmentation du Canada, avec les risques y afférents, constitue un prix tout simplement trop élevé à payer pour éviter d'abor-

der, la diversité des questions n'intéressant pas le Québec pourrait simplement s'avérer trop grande pour que les députés fédéraux du Québec puissent continuer de voter sur toutes les questions.

L'autre issue est, bien entendu,



En juin 1987, le fédéralisme et le délire. En mars 1991, l'appréhension d'un destin incertain.

der de front la question québécoise. En s'efforçant de ne pas laisser l'initiative du jeu au Québec, le Canada anglais ne réussirait qu'à précipiter l'issue.

Le Canada anglais a intérêt à enfin affronter directement la question québécoise et à adopter des institutions politiques qui soient équipées en conséquence.

La grande inconnue, c'est de savoir si, compte tenu de la radicalisation qui s'est opérée dans l'opinion publique québécoise depuis un an, cela peut toujours être réalisé à l'intérieur d'un cadre fédéral.

De toute évidence, un tel cadre impliquerait la délégation au Québec d'un nombre substantiel de pouvoirs, qui demeureraient de compétence fédérale dans le reste du pays.

À partir d'un certain niveau, ce statut spécial commencerait à engendrer des problèmes techniques considérables. En particu-

lièrement, la diversité des questions n'intéressant pas le Québec pourrait simplement s'avérer trop grande pour que les députés fédéraux du Québec puissent continuer de voter sur toutes les questions.

Une association économique globale entre le Canada et le Québec, comme celle proposée vers la fin des années soixante-dix par le gouvernement du Parti québécois, pourrait être problématique, mais on pourrait fort bien mettre au point une entente qui s'apparente à l'accord canado-américain de libre-échange.

La période transitoire entraînerait sûrement des coûts majeurs à court terme, mais leur magnitude dépendrait beaucoup fortement de l'état d'esprit dans lequel le Canada anglais et le Québec -- et leurs négociateurs respectifs -- abordent la question. Encore une fois, nous n'avons pas de réponses claires parce que nous avons refusé de poser les

questions.

Cependant, si l'on peut réduire au minimum les coûts de la transition, il est fort possible que la souveraineté du Québec s'avère préférable à une décentralisation globale, et même préférable à un fédéralisme radicalement asymétrique.

De toute façon, cette dernière solution n'est peut-être même pas réalisable, étant donné la résistance du Canada anglais à reconnaître le caractère distinct du Québec et la profonde frustration de ce dernier envers tout le processus. La souveraineté pourrait fort bien se révéler le seul arrangement mutuellement acceptable.

Qu'on choisisse la souveraineté ou le fédéralisme asymétrique, le Canada anglais en émergera muni d'institutions politiques qu'il pourra utiliser à sa propre guise, pour tous ses besoins ou pour quelques-uns seulement.

Ainsi, les deux options soulèvent la question fondamentale du type de pays dont souhaitent se doter les Canadiens-anglais. Les Québécois débattent depuis maintenant une trentaine d'années du type de pays que doit être le Québec; le Canada anglais vient à peine de commencer à réfléchir sur ce que devrait être le reste du Canada.

En s'efforçant de nier la légitimité des revendications québécoises, le Canada anglais a presque réussi à nier sa propre existence. Et pourtant, même aujourd'hui, le Canada anglais continue de présenter une certaine cohérence.

Ironiquement, le Canada anglais doit certains éléments de son identité actuelle à des initiatives qui étaient d'abord destinées au Québec.

Un second élément de l'identité canadienne-anglaise réside dans le principe de l'égalité des provinces, qui, bien qu'ayant pris de l'importance en réponse aux demandes de statut spécial for-

mulées par le Québec, est maintenant employé vis-à-vis de l'Ontario -- par exemple pour demander un Sénat élu, efficace et à représentation égale.

Par-delà ces considérations, le gouvernement fédéral lui-même pourrait être en mesure de remplir son rôle potentiel s'il n'avait plus à faire en sorte d'élaborer des initiatives qui soient acceptables à la fois au Québec et au Canada anglais.

Il pourrait même redevenir le foyer de cohésion nationale qu'il était, il y a plusieurs décennies, avant que la question québécoise n'accapare l'avant-scène de l'actualité nationale. Cette éventualité devient encore plus réalisable si on le réforme suffisamment pour assurer une représentation adéquate de toutes les régions du Canada.

Si le Québec finissait réellement par se séparer, une telle réforme s'avérerait une incontournable nécessité, vu l'immense poids économique et démographique qu'aurait l'Ontario au sein d'un Canada amputé du Québec.

Finalement, le seul fait de régler le problème québécois rapporterait des avantages considérables au Canada anglais, qui, tout comme le Québec, pourrait se libérer d'un débat stérile qui a consommé énormément de temps et d'énergie.

Ottawa verrait son ordre du jour s'alléger considérablement. Une fois la question québécoise réglée, on pourrait amorcer le type de débat constitutionnel que de nombreux Canadiens anglais cherchent désespérément à stimuler...

Bref, toutes sortes de possibilités se feront jour une fois que la question québécoise sera derrière nous. Il est tout à fait possible qu'en perdant le Québec, le Canada anglais se trouve. En fin de compte, c'est là le vrai défi qui avait été posé, il y a de si nombreuses années, par le problème québécois. (...)

TISSUS

Grande vente

Printanière

Les 100% coton
Vaste choix de cotons unis et imprimés de motifs floraux, nautiques et de pois, etc.
Largeur 115 cm. et 150 cm.

	Prix courant	Prix spécial
Coton Baltique		
uni	10.99 m.	8.79 m.
imprimé	12.99 m.	10.39 m.
Coton Chambray		
uni	8.99 m.	7.19 m.
imprimé	9.99 m.	7.99 m.
Coton Brésil		
uni	10.99 m.	8.79 m.
imprimé	7.99 m.	6.39 m.

Coton Dalhousie et bien d'autres

Accessoires de couture
• Tous les boutons
• Toutes les fermetures éclair
• Tous les fils Güterman
• Tous les appliques et les rubans

33 1/3%

Boutique "La Collection"
Tissus exclusifs
Galeries de la Capitale • Ste-Foy

- Soie (uni et imprimé)
- 100% lin (uni)
- Bengaline
- Toile d'aspect lin
- Lin/coton (uni et imprimé)
- 100% coton (imprimé)
- Georgette
- etc.

Prix à partir de 12.99m. à 37.99m.

Nouveauté 91 Coton Bouquet
150 cm. Écllosion de fleurs printanières aux couleurs ensolillées. Pour des vêtements frais et légers. Couleurs rouge, jaune, bleu, magenta et petit pois.
Prix courant: 9.99 m.
Prix spécial: 7.99 m.

20%

Nouveauté 91 Challis Tuscany
115 cm 100% rayonne d'une souplesse agréable pour des jupes chemises d'allure distinguées. Grand choix de motifs floraux et de coquillages.
Prix courant: 9.99 m.
Prix spécial: 7.99 m.

20%

Nouveauté 91 Bengaline unie
150 cm 70% rayonne, 30% polyester. Tissé à la fine pointe de la mode offert dans une gamme de couleurs pastels ainsi que marine,ivoire, etc.
Prix courant: 12.99 m.
Prix spécial: 10.39 m.

20%

45 000 mètres de tissus variés
Lainages, challis, toiles, cotonnades, cotons et autres.
Prix courant: 4.99 m.
Prix spécial: 3.99 m.

20%

Nouveauté 91 Toile Pandora
115 cm, 65% polyester, 35 % rayonne. Pour la femme active, toile d'aspect lin, facile d'entretien, pour tailleur estival. Grand choix de couleurs mode.
Prix courant: 11.99 m.
Prix spécial: 9.59 m.

20%

Nouveauté 91 Lin coton Sahara
uni et imprimé 55% lin, 45% coton 115 cm. 100% fibre naturelle dans une gamme de couleurs pastels que l'on peut agencer avec des motifs floraux de ton ivoire.
Prix courant: uni: 8.99 m. imprimé: 10.99 m.
Prix spécial: uni: 7.19 m. imprimé: 8.79 m.

20%

POLAR
150 cm. Pour chandails ou pour doublures de vêtements de nylon. Choix de couleurs unies.
Prix courant: uni 19.99 m. imprimé 24.99 m.
Prix spécial: uni 7.99 m. imprimé 9.99 m.

25%

NYLON SPECTRA
150 cm, 100% nylon. Idéal pour vos vêtements sport, il s'agence à merveille avec le polar, choix de couleurs mode et fluo.
Prix courant: 11.99 m.
Prix spécial: 8.99 m.

25%

La maison

Bouclair

Ouvert mercredi jusqu'à 21h sauf aux Galeries de la Capitale

VANIER
681-0644

GALERIES DE LA CAPITALE
628-8760

STE-FOY
653-6780

LÉVIS
833-4210

NEUFCHÂTEL
843-9330

BEAUPORT
661-1345

Bien d'autres spéciaux en magasin!
20% à 33 1/3%
Jusqu'au 16 mars



Entreposez chez Laliberté
et courez la chance
DE GAGNER

1000\$

en certificats-cadeaux
Laliberté

laliberté

les spécialistes de

L'ENTREPOSAGE FOURRURE

L'ENTREPOSAGE FOURRURE CHEZ LALIBERTÉ TOUTE UNE ÉCONOMIE AVEC LA CARTE PRIVILÈGES LALIBERTÉ



En entreposant votre fourrure ou votre pelisse chez Laliberté, vous recevez la carte PRIVILÈGES qui vous fait réaliser des économies dépassant facilement le coût de votre entreposage. C'est magique, obtenez pour un an:

1

10%*

de rabais sur **TOUS** vos achats, **MÊME** sur les prix déjà réduits. Au comptant ou à crédit. Aucune limite d'achat.

2

Les **RÉPARATIONS NORMALES GRATUITES** avec tout achat de vêtements.

*Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, les certificats-cadeaux et au restaurant.

Le maintien des privilèges de cette carte est conditionnel au renouvellement de votre entreposage à chaque année.

DE PLUS

10% DE RABAIS

Sur le coût de votre entreposage si vous réclamez votre fourrure avant le 1er novembre.

ESTIMATION GRATUITE DES RÉPARATIONS

Chaque manteau entreposé dans les voûtes chez Laliberté est examiné par une équipe de professionnels qui vous recommandent les réparations qui prolongeront la durée de votre fourrure.

TRANSFORMATION FOURRURE

Profitez de la période d'entreposage pour faire remodeler votre fourrure au goût du jour ou pour la faire transformer en une chaude et attrayante pelisse. Courant à partir de 850 \$.

NETTOYAGE

Pendant la période d'entreposage, offrez un nettoyage professionnel à votre fourrure, le traitement de beauté par excellence pour lui redonner son éclat.

124 ANS D'EXPÉRIENCE

Plus de 15 000 personnes confient leur entreposage fourrure aux experts de chez Laliberté, chef de file dans le domaine depuis 124 ans!

SI VOUS AVEZ DÉJÀ VOTRE CARTE PRIVILÈGES

C'est le temps de la renouveler en confiant l'entreposage de votre fourrure aux experts de chez Laliberté.

**SI VOUS AVEZ
DÉJÀ LA CARTE**

laliberté Fourrures

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC
5 2 5 • 4 8 4 1

SPÉCIAUX
à la boutique

*Multi
décor*

50%

sur une sélection de
**SERVIETTES
de BAIN**

sur une sélection de
**NAPPES
de TISSU**

40%

sur **TOUS** les
**ARTICLES de
SALLE de BAINS**
de la collection
SLICK

sur **TOUTES** les
**COUVERTURES
THERMALES** de
coton

sur **TOUS** les
COUVRE-LITS
tissés, de coton ou
de polyester coton.
En magasin seulement

20\$

sélection de
**RIDEAUX
de DOUCHE**
imperméables
Cour.: 50 \$ et plus

12\$

et plus
**LIQUIDATION
DRAPS**

sélection de draps
de percale et
oreillers
Grandeurs: simple,
double, grand
et très grand

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE
QUÉBEC
5 2 5 • 4 8 4 1